

TABLE DES MATIERES

Introduction _____	1
Présentation de la FLCPF _____	2
Politique _____	5
Communication _____	10
Activités - Promotion Santé _____	15
Activités - Education Permanente _____	30
Centre d'appui _____	46
Love Attitude _____	48
Démarche d'évaluation qualitative - DEQ _____	51



Introduction

*Selon la loi du 1er juillet 1901, une fédération est une association qui regroupe d'autres associations. Son mode de gouvernance est basé sur le fédéralisme. Le fédéralisme est un mode d'organisation dans lequel chacun des membres dispose d'une large autonomie et délègue certains de ses pouvoirs à un organisme central, dit fédéral. Les membres participent collectivement et non individuellement aux décisions. Une fédération est le regroupement de plusieurs sociétés, partis, syndicats, clubs, associations, coopératives, etc., ayant un **but commun**.*

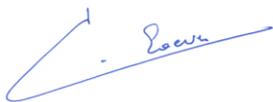
2017 fut, tout comme les années précédentes, riche en actions ayant un objectif commun : la défense du secteur pour la distribution de moyens de contraception en centre de planning familial, le combat contre la nouvelle réglementation de la profession de psychologue voulue par la Ministre des Affaires sociales et de la Santé Publique Maggie De Block, la participation active à la campagne « Mon Contraceptif », la réflexion quant à l'ADN de notre fédération, les nombreux événements autour de l'EVRAS et le monde du handicap...

A côté de ces actions, les traditions n'ont pas été oubliées, : la formation du personnel, le colloque contraception, la généralisation de l'EVRAS, les outils et publications, la revue de presse quotidienne, Jade et son programme e-santé, Doris, Love Attitude...

Vous trouverez toutes ces actions détaillées dans ce rapport. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Mais au-delà de ce travail, c'est aussi l'occasion, en ma qualité de directeur, de remercier toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin au bon fonctionnement et au dynamisme de notre fédération. Je profite également de cette occasion pour remercier les pouvoirs publics qui nous aident en apportant leur confiance et leurs conseils mais aussi les financements nécessaires pour mener à bien l'ensemble de nos actions.

Mais le travail doit être sans cesse remis sur le métier et pour ce faire nous avons besoin de toutes et tous afin que votre fédération réponde encore plus à vos attentes.



Gaëtan De Laever - Directeur



Présentation de la FLCPF

Au 31 décembre 2017,

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Composition :

Personnes morales : 44 membres effectifs

- CPF Anderlecht Séverine
- CPF Ath
- CPF Auderghem "Cafra"
- CPF Aywaille « Ourthe-Amblève »
- CPF Braine-le-Comte
- CPF Bruxelles « Aimer Jeunes »
- CPF Bruxelles « City Planning »
- CPF Bruxelles "Marolles"
- CPF Bruxelles « Plan F »
- CPF Charleroi « Collectif Contraception »
- CPF Charleroi « Les Haies »
- CPF Etterbeek « Collectif Contraception Santé des Femmes »
- CPF Etterbeek « Leman »
- CPF Evere
- CPF Fléron
- CPF Forest "CPS"
- CPF Forest "Marconi »
- CPF Huy "Choisir"
- CPF Ixelles « Aimer ULB »
- CPF Ixelles « CPS »
- CPF Ixelles « Free Clinic »
- CPF La Louvière « La Famille Heureuse Claire Houtain »
- CPF Laeken
- CPF Liège « Collectif Contraception »
- CPF Liège « La Famille Heureuse »
- CPF Liège « Louise Michel »
- CPF Liège « SIPS »
- CPF Louvain-la-Neuve « Aimer »



PRESENTATION DE LA FLCPF

- CPF Mons « La Famille Heureuse »
- CPF Namur
- CPF Rochefort
- CPF Saint-Ghislain “Léa Lor”
- CPF Saint-Gilles « La Famille Heureuse »
- CPF Saint-Josse “La Famille Heureuse »
- CPF Schaerbeek « Bureaux de Quartiers »
- CPF Schaerbeek « Groupe Santé Josaphat »
- CPF Seraing « Collectif Contraception »
- CPF Tamines « Basse-Sambre »
- CPF Tournai « La Famille Heureuse »
- CPF Uccle
- CPF Verviers « La Famille Heureuse »
- CPF Watermael-Boitsfort
- CPF Woluwé-Saint-Lambert “CCFS”
- CPF Woluwé-Saint-Pierre

Personnes physiques

- M. AMY Jean-Jacques
- Mme BOUTE Lucie
- M. FITTERER Michaël
- Mme HERSCOVICI Anne
- Mme LECOMTE Yvette
- Mme LOIJENS Michèle
- Mme MOULAERT Colette
- Mme NOVILLE Sarah
- Mme RENARD Katty
- Mme SI M'HAMMED Jamila

En 2017, l'assemblée générale s'est réunie à 3 reprises : le 11 mars, le 03 juin et le 07 décembre.



PRESENTATION DE LA FLCPF

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition au 31 décembre 2017 :

- Damien Linder, Co-président
- Anne Verougstraete, Co-présidente
- Jean-Jacques Amy, Secrétaire
- Pierre Verbeeren, Trésorier
- Stéphanie Coppée, Administratrice
- Sarah Noville, Administratrice

En 2017, le conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises : les 24 janvier, 05 avril, 11 mai, 08 juin, 19 septembre, 17 octobre, et le 05 décembre.

ÉQUIPE DES PERMANENTS

Composition au 31 décembre 2017 :

DIRECTION

- Gaëtan De Laever, Directeur

POLITIQUE

- Aurélie Piessens, Chargée de mission

COMMUNICATION

- Olivia Hairson, Chargée de communication

POLE D'APPUI

- Nathalie Arnoult, Responsable
- Brigitte Belin, Comptable externe
- Evelyne Lapos, Finances
- Judith Bell Molina, Employée administrative
- Nadia Naouali, Employée administrative
- Isabelle Ngendakumana, Employée administrative

POLE D'ACTIVITES

- Claudine Cueppens, Responsable
- Catherine Vanesse, Responsable
- Gaëlle Dero, Chargée de mission
- Pierre Honnay, Chargé de mission
- Christophe Moeremans, Chargé de mission
- Noémie Schonker, Chargée de mission
- Sofia Seddouk, Chargée de mission
- Caroline Watillon, Chargée de mission



Politique

Le service politique a pour mission d'assurer la défense politique des centres de la FLCPF et leur représentation dans différentes instances, plateformes ou groupes de travail. Il coordonne par ailleurs les réunions intercentres. Il informe régulièrement les membres sur toutes les modifications législatives ou essentielles à la gestion des centres. Il initie également des actions plus larges en faveur de la promotion des droits sexuels et reproductifs à tous les niveaux de pouvoir.



LES INTERCENTRES

En 2017, tant les instances bruxelloises que wallonnes se sont réunies à sept reprises.

Nouveauté cette année : les intercentres thématiques. À la demande des centres, ces débats sont consacrés à une thématique de fond choisie en concertation. À Bruxelles, ceux-ci se sont déroulés en lieu et place des intercentres du mois de mai et novembre. Ils ont respectivement porté sur les thématiques de l'EVRAS scolaire à Bruxelles (état des lieux, opportunités) et les enjeux actuels et futurs du modèle à défendre pour le secteur du planning familial. Une partie de l'intercentres dit « classique » du mois d'octobre a également été consacrée à la thématique de l'abaissement de la majorité sexuelle et la dépénalisation des relations sexuelles entre mineurs consentants. Pour cette discussion, nous avons reçu notre partenaire flamand Sensoa qui travaille beaucoup sur cette thématique.

En Wallonie, les centres ont opté pour une autre organisation. Les intercentres thématiques ont lieu avant un intercentres qui se déroule généralement l'après-midi. Ces réunions thématiques ont eu lieu à deux reprises et ont porté sur les sujets suivants : l'abaissement de la majorité sexuelle et la dépénalisation des relations sexuelles entre mineurs consentants (pour lequel Sensoa était également présent) d'une part, et la précarisation du public et la complexification de la demande d'autre part.

L'intercentres du mois de décembre a par ailleurs été consacré à la définition et la mise en place d'un projet, à destination des centres, visant à modéliser une méthode d'auto-évaluation des activités de centres. Nous avons reçu à cet effet des experts d'Inter-Mondes Belgique. Les centres wallons étant particulièrement intéressés par la proposition formulée par la FLCPF, le projet prendra donc vie durant l'année 2018.

PLAIDOYER POLITIQUE

À la parution au Moniteur belge, en juillet 2016, de la loi modifiant la loi du 4 avril 2014 relative à l'exercice des professions de soins de santé, la FLCPF s'est impliquée dans un groupe de travail réunissant plusieurs fédérations de l'ambulatoire bruxellois et wallon concernant les articles réglementant la profession de psychothérapeute. Ce travail a débouché sur le dépôt, en janvier 2017, d'un recours en annulation de la loi à la Cour Constitutionnelle. En 2017, ce groupe de travail a suivi de près l'évolution judiciaire du dossier : réception et lecture des mémoires en réponse de l'État (avril 2017), rédaction de notre mémoire en réplique (mai 2017), et à nouveau réception et lecture des mémoires en réplique des parties adverses (août 2017).



Cela a débouché sur la tenue d'une plaidoirie en décembre 2017. La Cour a finalement rendu un avis négatif au mois de mars 2018. Elle justifie cet avis notamment du fait de l'annulation partielle de l'article 11 (le principal article incriminé) obtenu par le Collectif Alter-Psy en mars de l'année dernière, ce qui annulerait de fait les motifs de notre recours.



En mai 2017, la ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé, Maggie De Block, a refusé de légiférer sur la délivrance de la contraception d'urgence en centre de planning familial. Outre une prise de position dans la presse et l'organisation d'une manifestation en collaboration avec les autres fédérations de planning en juin 2017, la FLCPF a tenté d'entamer une discussion constructive avec le cabinet de la ministre, en vain. Des rencontres ont également eu lieu entre la FLCPF et l'Association pharmaceutique belge, en relatif désaccord avec notre position.

Ces échanges ont néanmoins permis de dégager une volonté commune : celle de trouver une solution politique à cette situation de fait.



Street Art HMI CNN – Demaone CNN



Extrait de la BD « L'Araignée au Plafond » HMI CNN

La Fédération est également restée attentive à l'évolution des différents dossiers législatifs concernant le droit des femmes à l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (proposition de loi pour la dépénalisation totale, propositions de loi concernant le statut de l'embryon, etc.). Elle a assisté en janvier 2017 au débat politique sur la dépénalisation de l'avortement organisé par le Centre d'Action Laïque à la Maison des Parlementaires à l'initiative de Christine Defraigne, présidente du Sénat. La Fédération était également présente à la manifestation pour le droit à l'avortement en Europe organisée le 28 septembre 2017 par la Marche Mondiale des Femmes.

REPRÉSENTATION POLITIQUE - BRUXELLES

L'EVRAS à Bruxelles

La COCOF favorise depuis 2013 la généralisation de l'EVRAS dans l'enseignement bruxellois par le biais d'un appel à projets annuel, dont la gestion a été confiée à la FLCPF en 2015. De 300.000 euros pour le premier appel à projets en 2013-2014, la COCOF a augmenté l'enveloppe à 400.000 euros en 2016-2017 et 500.000 euros en 2017-2018. 20 centres bruxellois laïques et pluralistes ont participé au projet 2016-2017 et les mêmes ont réitéré leur participation pour le projet 2017-2018. Ce financement annuel, couplé au financement-cadre des centres de planning, a permis de réaliser en 2016-2017 environ 5800 heures d'animations dans les écoles bruxelloises auprès d'environ 25 000 élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Promotion de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale

La Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPSanté), issue de la plateforme bruxelloise de promotion de la santé, a été créée le 21 novembre 2016. Son objectif est de consolider un plaidoyer de promotion de la santé envers les pouvoirs publics bruxellois. La participation de la FLCPF à cette nouvelle Fédération permet de suivre de près l'évolution de la promotion de la santé à Bruxelles et de contribuer à son développement. L'année 2017 a été essentiellement consacrée à la préparation du nouveau Plan de promotion de la santé 2018/2022 du Gouvernement francophone bruxellois. La FLCPF a également assisté à l'AG Inter-fédérations autour du thème du plaidoyer. Cette journée fut l'occasion de travailler un plaidoyer en faveur de la promotion de la santé et de tisser des liens entre les membres des deux fédérations.

L'Interfédération ambulatoire (IFA)

L'Interfédération ambulatoire réunit les représentants des douze secteurs concernés par le décret ambulatoire. Elle est coordonnée par le CBCS, Conseil bruxellois de coordination sociopolitique. L'IFA s'est réunie à neuf reprises durant l'année 2017. Les deux principaux dossiers sur lesquels elle s'est penchée cette année sont l'étude programmatique menée par la COCOF d'une part et la révision du décret ambulatoire d'autre part.

En avril 2014, la Fédération a participé à la définition des indicateurs pertinents concernant la programmation en matière de planning familial à Bruxelles. Le rapport final remis en juillet 2014 avait été qualifié par l'IFA de « document provisoire » devant encore être complété et validé par les secteurs concernés. Une nouvelle étude initiée par la COCOF fut alors programmée pour 2016 et a pris fin au mois de mai 2017. L'IFA a été consultée à deux reprises – aux mois de février et mars 2017 – par l'administration et le cabinet de consultance en charge du projet. En septembre 2017, l'IFA a rédigé, à l'attention de l'administration, une note d'avis à propos du rapport final remis en juin dernier.

Parallèlement à cela, l'IFA est restée attentive aux travaux menés par l'administration concernant la révision du décret ambulatoire bruxellois et a été à plusieurs reprises en contact avec la COCOF à cet égard afin de rester informée de l'avancée des travaux.

Les différents membres de l'IFA ont également dû rédiger leur rapport sectoriel pour décembre 2017, conformément au décret relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé.



Le Conseil consultatif bruxellois francophone de la Santé et de l'Aide aux Personnes

Au sein du Conseil consultatif bruxellois francophone de la Santé et de l'Aide aux Personnes, Naïma Akhamlich est membre effective nommée en qualité d'expert, tandis que Gaëtan De Laever et Patrick Petitjean sont respectivement membre effectif et suppléant représentant des pouvoirs organisateurs.

REPRÉSENTATION POLITIQUE - WALLONIE

Mise en place de l'AViQ et évaluation du décret pour le planning familial wallon

Le nouveau décret wallon est entré en vigueur le 1er janvier 2014. Afin de préparer au mieux l'évaluation de ce décret, tels que le prévoient les textes légaux, plusieurs réunions regroupant nos membres, mais aussi les autres fédérations de centres de planning familial se sont tenues en 2016 et début 2017. Néanmoins, les quatre fédérations n'ont pas réussi à s'entendre sur un texte commun. Parallèlement, l'AViQ a commencé à se mettre en place et les contacts ont timidement repris. L'occasion ne nous a pas été donnée de présenter notre travail d'évaluation du décret, mais la Fédération a rencontré à plusieurs reprises, sur d'autres sujets, Madame Nick, directrice de la section Promotion de la santé, prévention et surveillances des maladies, et Madame Wiard, responsable du secteur planning familial au sein de ce service.

Avec l'aval de l'administration, la Fédération et les centres wallons ont entamé en décembre 2017 un projet de modélisation d'une méthodologie d'auto-évaluation des activités des centres (cf. Intercentres) qui, sous forme de rapport, pourrait remplacer éventuellement le RASH wallon et le projet de centres.

En 2017, la FLCPF a également proposé à ses membres wallons, sur base volontaire, son appui dans la réalisation d'un audit financier, suite aux difficultés financières importantes rencontrées par certains centres qui s'en sont confiés à la Fédération. Cette étude a permis de déceler des anomalies dans le versement des subventions par l'AViQ, avec un manque à gagner important pour les centres. Nos contacts avec l'administration ont alors permis de régulariser la situation.

Fédération Wallonne de Promotion de la Santé (FWPSanté)

La Fédération Wallonne de Promotion de la Santé (FWPSanté), issue de la plateforme wallonne de promotion de la santé, a été créée le 19 mai 2016. Son objectif principal est de construire un plaidoyer pour encourager une politique globale de soutien aux stratégies de promotion de la santé en Wallonie. Fin 2017, la FLCPF a participé aux différentes réunions organisées, notamment dans le cadre du « Plan de prévention et Promotion de la Santé en Wallonie à l'horizon 2030 ».

REPRÉSENTATION DES CENTRES EN TANT QU'EMPLOYEURS

La FLCPF a participé aux réunions mensuelles du Conseil d'administration de la Fédération des Associations Sociales et de Santé - FASS.



IVG ET PLATEFORME « ABORTION RIGHT !¹ »

La Fédération a participé aux différentes réunions organisées par la plateforme tout au long de l'année 2017. Elle est restée très attentive à l'évolution de l'actualité politique concernant les propositions et projets de loi concernant la dépénalisation totale de l'interruption volontaire de grossesse d'une part, et le statut de l'embryon d'autre part. La Plateforme a également réagi au refus de la ministre fédérale de la Santé de légiférer sur la délivrance de la pilule du lendemain en centre de planning et a également pris part aux différentes manifestations en soutien aux droits d'accès à l'avortement, notamment la marche du 28 septembre

FÉDÉRATION BELGE POUR LA SANTÉ ET LES DROITS REPRODUCTIFS ET SEXUELS (FBSDRS)

L'assemblée générale annuelle de la FBSDRS s'est tenue le 04 octobre 2017.

INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION - IPPF

Durant l'année 2017, la FLCPF s'est tenue informée des activités menées par l'IPPF-EN. En janvier 2017, nous avons rencontré l'équipe de l'IPPF-EN dans ses locaux à Bruxelles afin de mieux faire connaissance et mieux orienter notre action en tant qu'association membre.

Comme chaque année, la FLCPF a également participé à la récolte de données statistiques et politiques menées par l'IPPF auprès de ses membres en vue de la rédaction de son rapport stratégique annuel.

Enfin, elle a également participé activement au Management Regional Meeting et au Regional Council.



¹ Centre d'Action Laïque, Centre du Libre Examen, Centre Séverine, CLASS- Coordination Laïque de l'Action Sociale et de la Santé, Comité belge Ni putes Ni Soumises asbl, Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB), deMens.nu – Unie Vrijzinnige Verenigingen vzw, Fédération des Centres de Planning et de Consultations, Fédération des Centres de Planning Familial des FPS, Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial, Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, FGTB-ABVV, Furia, GACEHPA, Garance, LUNA, Mouvement Ouvrier Chrétien – MOC, Mutualité Socialiste, Nederlandstalige Vrouwenraad (NVR), R.A.P.P.E.L (fr/nl), Université des femmes, VIVA-Socialistische Vrouwen Vereniging, Vrijzinnige Vrouwen Oost-Vlaanderen



Communication



Le service communication vise à promouvoir et à valoriser l'image de la FLCPF à l'extérieur. Il s'attache également à améliorer et à faciliter les contacts avec et entre ses membres. Enfin, il a pour objectif de renforcer les relations entre les différents services de la Fédération, de favoriser les échanges et de renforcer la cohésion entre les travailleurs.

VALORISATION DE L'IMAGE DE LA FLCPF

- Création d'outils de communication sur base de la charte graphique
- Gestion du contenu des différentes plateformes de FLCPF : www.planningfamilial.net, www.doris-cpf.be, www.evras.be

Le service assure également un soutien « communication » pour les différents services de la FLCPF, principalement dans la communication qui entoure les événements et les formations.

Enfin, les contacts avec les médias ont également été assurés et les demandes d'intervention dans la presse écrite, radio ou TV ont été relayées aux personnes susceptibles de pouvoir aborder les thématiques sur lesquelles les médias ont souhaité communiquer, notamment l'EVRAS.

CAMPAGNE « MON CONTRACEPTIF »



En 2017, les quatre fédérations de centres de planning familial ont travaillé sur la campagne « MON CONTRACEPTIF », initiée par SIDAS SOS.

Cette campagne qui est la première de cette envergure depuis 10 ans a été lancée début 2018.

LE CONSTATS DES ACTEURS

Selon l'enquête Solidar1, la pilule, le DIU (anciennement appelé le stérilet) et le préservatif externe sont les trois moyens contraceptifs les plus connus, tant par les hommes que par les femmes. Les autres contraceptifs tels que l'anneau, le patch ou encore le diaphragme sont moins connus.



COMMUNICATION

La campagne cherche donc à compléter et à consolider ces connaissances de base en informant sur la diversité des moyens contraceptifs disponibles pour garantir un choix libre et éclairé du moyen le plus adapté.

Ces constats ont pu se confirmer lors des actions de terrain de SIDA'SOS, lors desquelles les jeunes de 15 à 30 ans font part de leurs questions et inquiétudes en matière de santé sexuelle. Il apparaît que la pilule contraceptive reste le contraceptif le plus prescrit et que trop souvent les autres méthodes sont peu évoquées. Suite à ces actions de terrain et aux chiffres préoccupants de Solidaris, il est apparu que le besoin d'informations des jeunes sur la contraception était préoccupant.

UNE CAMPAGNE COMMUNE POUR UNE INFORMATION DE QUALITÉ

La méconnaissance des jeunes belges francophones concernant la diversité des méthodes contraceptives et leur utilisation est un réel problème. C'est pour cela que SIDA'SOS a décidé, en 2015, de faire appel à l'ECS, afin de communiquer par et pour les jeunes au sujet de la contraception. Les étudiant-e-s ont ainsi élaboré une campagne de sensibilisation destinée à devenir la première de cette envergure depuis 10 ans. Elle informe les jeunes sur la diversité des contraceptifs et sur l'importance de consulter un-e professionnel-le pour choisir celui qui lui convient. Dans un souci de centralisation et de mise à jour constante des informations, il était nécessaire de mobiliser les spécialistes du secteur psycho-médico-social. SIDA'SOS a donc fait appel à l'expertise des quatre fédérations de centres de planning familial (Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes, Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial, Fédération des Centres de Planning et de Consultations) pour enrichir cette campagne et apporter de la cohérence aux messages véhiculés. Cette collaboration a été bénéfique puisqu'elle a permis de concevoir la première campagne rassemblant les quatre Fédérations, élaborant ainsi des outils fiables qui deviendront une référence pour les jeunes.

OUTILS DE LA CAMPAGNE

La campagne « Mon Contraceptif » se présente sous plusieurs formes afin de toucher les jeunes de différentes manières :

- ✓ un site internet, www.moncontraceptif.be - régulièrement mis à jour, il sera une référence pour les jeunes et les professionnels ;
- ✓ une brochure présentant de manière claire et concise les différents moyens de contraception et leur utilisation ;
- ✓ un spot radio et un spot télé ;
- ✓ deux campagnes d'affichage pour les écoles secondaires, les hautes écoles et les universités
- ✓ des bâches reprenant les visuels de la campagne seront placés sur les cubes de sensibilisation présents dans les universités et hautes écoles ainsi que sur les "Chantiers solidaires" de SIDA'SOS, à Bruxelles, à Liège et à Mons ;



COMMUNICATION

PLATEFORMES INFORMATIQUES

WWW.PLANNINGFAMILIAL.NET



La première année du nouveau site web - qui avait été refait dans sa totalité fin 2016- a été lancée. Le contenu est régulièrement mis à jour avec l'actualité de la Fédération.

Voici quelques chiffres pour 2017 :

Nombre visites : 10 706

Nombres de sessions : 17 788

Pages vues : 70 872

Pages/session : 3,98

New visiteurs : 18 % - Returning visiteurs : 82 %

DORIS



En 2017, la FLCPF a poursuivi le développement et l'optimisation de la plateforme, en collaboration avec la société AXEL et la société Studio-web.

En termes de statistiques,

Nombre d'utilisateurs actuels : 884

Nombres de sessions : 52 845

Pages vues : 786 436

Pages/session : 14,88

New visiteurs : 36 % - Returning visiteurs : 64 %

Les visites par rubriques :

	News	Emplois	Presse	Ressources	FAQ	Partena	Syndicats
Visites = pages vues	586 804	33 440	29 333	11 334	3 770	12 609	2 687
Utilisateurs = personnes physiques	37 836	7 131	5 360	2 365	578	941	831
Temps moyen de la visite (en minutes)	04:45	04:14	04:18	04:06	04:23	04:34	03:55
Likes / dislike	1 185 / 80	0 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0
Commentaires	21	0	0	0	0	0	0
Envoi par email	309	85	233	36	0	1	2



WWW.EVRAS.BE



En novembre 2016, la FLCPF en collaboration avec la FCPPF et Sida SOS lançait www.evras.be. Cette plateforme a pour ambition de devenir le site de référence en matière d'EVRAS, qui rassemble tous les acteurs concernés : CPF, CPMS, CLPS, associations, parents, établissements scolaires, etc.

Les objectifs de la plateforme :

- Centraliser les informations des différents acteurs EVRAS sur une seule plateforme web
- Faciliter la pratique des professionnels de l'EVRAS
- Informer le grand public sur les missions de l'EVRAS
- Mettre à disposition un espace de documentation et d'outils dédiés à l'EVRAS
- Mettre à disposition un catalogue de formations et d'évènements on-line
- Mettre à disposition un cadastre EVRAS scolaire (chiffres, statistiques, etc.)

En 2017, le groupe de travail EVRAS s'est attaché à réfléchir à la meilleure méthodologie de travail et de collaboration afin de développer le site en répondant le mieux possible aux besoins des acteurs.

En juillet 2017, un questionnaire d'évaluation du site et des besoins a été soumis aux acteurs actifs en promotion de la santé.

Le site a également été présenté à différents acteurs dont les Centres Locaux de Promotion de la Santé qui sont les points d'appui en matière d'EVRAS. A partir de 2018, ils participeront au comité de pilotage et travailleront sur la mise en place d'une méthodologie de travail efficace afin de faire « monter » d'autres acteurs dans le projet du site

Le page d'accueil du site www.evras.be a été revue également dans sa présentation graphique pour une meilleure compréhension du contenu par l'internaute. La rubrique « Actu & Events » est régulièrement alimentée par l'actualité EVRAS.

La rubrique Documentation a également été optimisée grâce à la géolocalisation des centres de documentation importants en Belgique.

La rubrique Acteurs a également été développée sur base du schéma de l'EVRAS présentée dans la circulaire de la Fédération-Wallonie Bruxelles.



COMMUNICATION



Quelques chiffres pour 2017 :

Nombre visites : 2 308

Nombres de sessions : 3 297

Pages vues : 11 173

Pages/session : 3,39

New visiteurs : 83 % - Returning visiteurs : 17 %

Dans l'ordre, les rubriques les plus visitées : *EVRAS documents officiels, Actus & Events, Formations, Outils, Documentation, Acteurs & Services, Bonnes pratiques, Données chiffrées.*

JADE



Le programme de gestion Jade a poursuivi son développement durant l'année 2017. Le groupe de suivi, composé de représentants de centres, de la FLCPF et de la société informatique Axel, a poursuivi ses réunions pour discuter des améliorations à apporter au programme dans son utilisation quotidienne.

Comme annoncé en 2016, le dossier médical, refondu dans une version beaucoup plus développée, a été mis en place en mars 2017. Le nouveau module de l'e-facturation est quant à lui opérationnel depuis septembre 2017. Celui-ci permet aux médecins des centres de planning d'envoyer électroniquement les factures de leurs consultations aux organismes assureurs. Si cela représente un avantage en terme de simplification administrative, les centres se heurtent néanmoins à une difficulté : l'absence de numéro Inami au niveau de l'institution. Cela nécessite de faire reposer sur les médecins une charge de travail administrative et financière confiée auparavant au service administratif du centre. La FLCPF a, à plusieurs reprises durant l'année 2017, tenté d'entrer en contact avec les personnes adéquates au sein du cabinet de la ministre de la Santé et de l'Inami afin d'obtenir un numéro Inami pour les centres de planning. Sans succès à ce jour. La Fédération poursuivra ce travail en 2018.

En décembre 2017, les centres utilisateurs de Jade ont également bénéficié de deux nouveaux modules : l'agenda et le Recip-e (prescription électronique).

Dans le cadre de la politique de généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire, le Cabinet de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a souhaité, en avril 2016, étendre l'utilisation de Jade comme outil de récolte de données aux centres PMS. En 2017, dans le même ordre d'idée, la FLCPF a rencontré à plusieurs reprises l'ONE afin d'étudier l'intérêt d'implémenter Jade dans les centres PSE.

En octobre 2017, un groupe de travail s'est réuni pour réfléchir au développement d'un module spécifiquement dédié au suivi des consultations IVG. La société Axel s'attèle actuellement au développement de ce module qui devrait voir le jour mi-2018.

Parallèlement à ces développements, la FLCPF a continué à assurer les formations liées à cet outil grâce notamment au Fond ASSS.





Activités - Promotion Santé

Notre offre de formation a pour but d'appuyer le développement de la qualité globale des pratiques professionnelles en promotion de la santé sexuelle et affective. De façon plus concrète, les formations proposées par la fédération ont pour objectifs d'aider les participants à prendre du recul par rapport à leur pratique, maîtriser des outils d'animation et d'intervention selon le type de public, mobiliser et encadrer les acteurs de terrain, échanger des pratiques nouvelles et confronter leurs cadres de références.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

La FLCPF développe sur le territoire bruxellois et wallon un programme de promotion de la santé sexuelle et de soutien à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dans différents milieux de vie. Notre programme est mis en œuvre à travers des activités réparties selon 3 axes :

AXE I : SOUTIEN A L'EVRAS

- La formation des professionnels-relais à l'EVRAS.
- L'implantation de cellules EVRAS dans l'enseignement ordinaire, technique et spécialisé.
- La sensibilisation des écoles à l'EVRAS.
- La création d'outils d'animation EVRAS.

AXE II : COORDINATION DE PROJETS DE PROMOTION DE LA SANTE SEXUELLE

- SEX&CO - Promotion de la santé sexuelle en milieux festifs
- BE.TESTED - Dépistage du VIH et des autres IST en CPF
- Soutien à la parentalité

AXE III : CONCERTATION SECTORIELLE

- Projet d'évaluation des CPF wallons
- Plate-forme EVRAS
- Comité de Pilotage & d'Appui Méthodologique (CPAM)
- Stratégies concertées EVRAS



AXE I : SOUTIEN A L'EVTRAS

La FLCPF a été particulièrement active dans la généralisation de l'EVRAS auprès de l'ensemble des opérateurs impliqués. Elle a collaboré activement avec les établissements scolaires, les acteurs de terrain et les décideurs politiques.

La FLCPF prend pour cadre de référence le Protocole d'accord entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire (20-06-2013), ci-après dénommé « Protocole EVRAS ».

L'EVRAS y est définie comme « un processus éducatif qui implique notamment une réflexion en vue d'accroître les aptitudes des jeunes à opérer des choix éclairés favorisant l'épanouissement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et le respect de soi et des autres ». Le protocole suggère d'aborder l'EVRAS en lien avec l'une ou l'ensemble des thématiques suivantes : le respect, les relations amoureuses et sexuelles, les stéréotypes sexistes et homophobes, le genre, la contraception, la santé sexuelle et reproductive (dont les IST), la pornographie, la grossesse, l'avortement.

L'EVRAS constitue donc une stratégie de santé publique concernant la promotion des moyens contraceptifs, la lutte contre les comportements stéréotypés ou la prévention des grossesses non-désirées et des IST. Ce processus éducatif est l'un des dispositifs qui répond le mieux à la définition de la santé sexuelle de l'OMS puisqu'il contribue à garantir « un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. (...) ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence ».

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS RELAIS A L'EVTRAS

La FLCPF développe une offre de formation en matière d'EVRAS pour les professionnels-relais souhaitant mettre en place des animations EVRAS dans les écoles (assistants sociaux, conseillers conjugaux et familiaux, éducateurs, animateurs, infirmiers, médecins généralistes, gynécologues). Cette offre de formation a pour but d'appuyer le développement de la qualité globale des pratiques professionnelles en promotion de la santé sexuelle et affective.

Les formations ont pour objectifs d'aider les participants à :

- maîtriser des outils d'animation et d'intervention selon le type de public ;
- mobiliser et encadrer les acteurs de terrain ;
- prendre du recul par rapport à leur pratique ;
- échanger sur leurs pratiques nouvelles et confronter leurs cadres de références.

L'offre de formation se compose de modules « de base » (repris dans le catalogue de formation annuel) et de modules « à la carte » (organisés en fonction de la demande). Pour les sessions de formation, la FLCPF fait appel à près d'une trentaine de formateurs qui présentent des profils variés et complémentaires (assistants sociaux, psychologues, sexologues, juristes, médecins). Tous les modules sont co-construits et co-animés par deux formateurs.



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

Le programme de formation est conçu par des groupes de travail composés de formateurs et d'experts qui suivent de près l'évolution de l'actualité et des métiers. Les modules de formation sont continuellement mis à jour. Ils sont interactifs afin de permettre un maximum d'échanges entre les participants et les formateurs.

Les formateurs entendent fournir des clés permettant à tout professionnel de susciter des démarches de promotion de la santé relationnelle, affective et sexuelle dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Ils sollicitent tout particulièrement le questionnement des représentations à la participation des personnes dans un groupe et l'expression des préoccupations individuelles dans les interventions. Les formateurs alternent des apports théoriques avec des temps de découverte et d'expérimentation de techniques d'animation et d'outils pédagogiques adaptés à des publics spécifiques confrontés aux inégalités sociales de santé.

Les objectifs 2017 visent à :

- Maintenir et étendre le programme de formation en EVRAS selon une approche de promotion de la santé.
- Former les équipes des CPS et PMS à l'utilisation de Jade en lien avec l'EVRAS
- Poursuivre le développement d'un logiciel de gestion administrative des formations EVRAS.

Activités 2017

Conception et mise en œuvre de l'offre de formation EVRAS (catalogue, en annexe)

Le programme présenté dans le « Catalogue des formations 2017 » a été cofinancé par l'AViQ et la COCOF. Dans son intégralité, il comptabilise 16 modules ouverts aux publics wallons et bruxellois. Les modules ont été répartis de manière équilibrée sur l'année. En 2017, le programme de formation a totalisé 223 inscriptions de professionnels. Le catalogue des formations 2017 a été diffusé au format imprimé et au format électronique².

Conception et mise en œuvre des formations EVRAS à la demande

En Wallonie :

De nouveaux modules de formation « à la carte » ont été créés afin de répondre aux demandes spécifiques des acteurs de terrain : « Pour une éducation non sexiste dès l'enfance » à la demande de la Fédération des Services Maternels et Infantiles et par le CERSO (Centre de Ressources pour le Social) pour les professionnels de l'accueil des services collectifs et scolaires de la FSMI (à Marchiennes au Pont) : « De la découverte du corps à l'attouchement en milieu scolaire » à la demande du Service PSE (AIOMS) de Morlanwelz (formation réalisée en collaboration avec le PSE de Morlanwelz).

A Bruxelles :

Des nouveaux modules de formation « à la carte » pour les animations dans les écoles primaires ont été créés afin de répondre aux demandes spécifiques des acteurs de terrain :

- un module pour l'équipe du PMS communal de St Gilles.
- un module pour les équipes PSE de la Ville de Bruxelles

² Voir : https://www.evras.be/fileadmin/user_upload/2017_02_07_Catalogue_F___-COMPLET.pdf



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

Les interventions des formateurs dans des conférences-débats

La FLCF a soutenu la journée d'échanges « Quand l'EVRAS sort de l'ordinaire » organisée à Liège le 9/11/2017 et consacrée à l'EVRAS dans l'enseignement spécialisé. Différentes questions ont été discutées avec les professionnels présents : Comment adapter l'EVRAS dans l'enseignement spécial ? Quelles sont les difficultés rencontrées et les solutions envisagées dans les écoles liégeoises ? Quels sont les outils, les pratiques et les acteurs ressources ? Au sein de cette journée, la FLCPF a également participé à la table ronde des ressources spécialisées sur le thème des « Formations EVRAS et cellules EVRAS, deux dispositifs clés pour la généralisation de l'EVRAS ».

La coordination de l'équipe de formateurs

En 2017, la FLCPF a recruté et formé de nouveaux formateurs pour consolider le programme de formation et développer les formations EVRAS et Handicap. De plus, la FLCPF a animé deux groupes de travail (GT) composés des formateurs EVRAS.

Le GT des formateurs et animateurs « EVRAS ». Il se réunit périodiquement pour :

- concevoir le programme annuel de formation EVRAS (thématique, ordre chronologique, formateurs),
- échanger sur et évaluer les formations EVRAS,
- attribuer les nouvelles demandes et les projets à la carte,
- échanger sur les pratiques (séances d'intervision entre professionnels),
- analyser la pertinence des nouvelles demandes de cellules EVRAS,
- étudier de nouveaux projets (en 2017 : le dossier de présentation et la fiche pédagogique du projet de « Touche pas à ma pote ! » et la proposition du projet « Stratégies Concertées EVRAS » de SIDA'SOS).

Au cours de l'année 2017, il y a eu au total cinq réunions du GT EVRAS.

Le GT des formateurs et animateurs « Sexualité et Handicap » se réunit périodiquement pour mettre en place les projets de formations EVRAS en enseignement spécialisé et les cellules EVRAS et développer un espace de réflexion sur la thématique.

Au cours de l'année 2017, il y a eu quatre réunions portant sur la préparation des activités, l'élaboration des canevas des nouvelles formations, l'évaluation des actions mises en œuvre et l'élargissement des compétences et expertises au sein de ce groupe. A partir de septembre 2017, le groupe a élargi ses débats et sa réflexion aux lieux de vie institutionnels des personnes adultes. Les projets menés avec et pour ce public ont été développés selon un processus d'éducation permanente (co-financement).

L'évaluation des formations

La FLCPF a construit une démarche évaluative des modules de formation basée sur un recueil de données (questionnaire rempli par les participants). Ce type d'évaluation vise à mesurer la qualité et l'efficacité des actions et à réguler le programme en cours de route pour l'adapter à la situation. Elle sert également à informer les acteurs partenaires de l'évolution des projets.



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

Publics

Le programme de la FLCPF vise deux types de publics :

Les professionnels-relais

- ✓ Les intervenants spécialisés en santé sexuelle et affective, en particulier les travailleurs des CPF.
- ✓ Les intervenants spécialisés en santé sexuelle et affective pour les personnes présentant un handicap.
- ✓ Les intervenants en promotion de la santé (notamment les CPMS, SPSE et CLPS).
- ✓ Les intervenants généralistes qui peuvent être concernés par la vie affective et sexuelle des jeunes (secteurs de l'enseignement, l'aide à la jeunesse, l'ambulatoire, l'éducation permanente, de l'immigration).

Les publics finaux

- ✓ Les élèves de l'enseignement primaire et secondaire de l'enseignement ordinaire et spécialisé).
- ✓ Les adolescents et les jeunes adultes dans le milieu festif.
- ✓ Les jeunes en situation de handicap.
- ✓ La population dans son entièreté, à tous les âges de la vie.

Nombre de participants

En 2017, le programme de formation a totalisé 223 inscriptions émanant de professionnels actifs en Wallonie et à Bruxelles.

Tableau : Chiffres détaillés par module

TITRE	NB
EVRAS dans les écoles primaires	13
EVRAS Base animation	27
EVRAS pour des personnes avec une déficience intellectuelle	17
EVRAS pour des personnes avec un accès limités au langage	8
Animation EVRAS enseignement spécialisé	10
Accompagnement cellules EVRAS spécifiques	10
Violences base	14
Violences complémentaire	4
Usages des TIC	9
Milieus festifs Sex&Co	13
Dépistage du VIH et IST	64
EVRAS PSE	15
Accueil en CFF	10
EVRAS PMS	9
TOTAL	223



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

LES CELLULES EVRAS

La FLCPF a initié le projet de cellules EVRAS dans les écoles primaires et secondaires de l'enseignement ordinaire, technique et spécialisé depuis plusieurs années. Ce dispositif s'est révélé très pertinent pour la réussite des projets EVRAS au sein des établissements scolaires par l'instauration d'un climat favorable au traitement des questions liées à la vie amoureuse et sexuelle des jeunes. Ce succès a entraîné un effet multiplicateur. Les expériences positives des écoles ayant expérimenté les cellules EVRAS encouragent d'autres écoles à mettre en place des projets EVRAS sur le long terme. Le dispositif est reconnu et légitimé par les représentants politiques. Il est d'ailleurs repris comme modèle tant auprès des Ministres de la Santé, de l'Action sociale, de l'Enseignement que de l'Egalité des chances.

Un des éléments essentiels de ce dispositif est la place de l'accompagnateur de projet. Lors de la constitution d'une cellule, il procède d'abord à une analyse des besoins et des demandes. Avec les membres de la cellule, il réalise un état des lieux des outils ou des animations existantes et recense les thématiques prioritaires. En terme de processus, les partenaires du projet doivent faire preuve de suffisamment de confiance entre eux pour aborder les sujets relatifs à la sexualité.

En jouant un rôle de pivot, l'accompagnateur de cellule constitue indéniablement un élément facilitant pendant toute la durée du projet de trois années, en soutenant la communauté scolaire et sa participation à un projet mobilisateur pour les élèves, les professeurs et les directions des écoles.

Les objectifs 2017 visaient à :

- Accompagner les cellules EVRAS existantes dans leur processus d'autonomisation.
- Développer l'implantation de cellules EVRAS auprès des différents types d'enseignement avec une attention privilégiée pour l'enseignement spécialisé.

Activités 2017

Les cellules EVRAS actives suivies par un accompagnateur sont les suivantes :

DANS LES ECOLES FONDAMENTALES

- ✓ L'Ecole Fondamentale Libre - L'Autre école à 1060 BRUXELLES.
- ✓ Les Jardins d'enfants communaux les Naiades à 1170 BRUXELLES.

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- ✓ Le Centre scolaire des Dames de Marie à 1210 BRUXELLES.
- ✓ Le Lycée intégral Roger Lallemand à 1060 BRUXELLES.
- ✓ L'Institut Saint-Joseph enseignement technique (ISJ) à CINEY.
- ✓ L'Institut technique de la Communauté française Val Itma à TOURNAI.

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

- ✓ L'Institut communal d'enseignement professionnel des Polders -ICCP à 1180 UCCLE.
- ✓ L'Ecole d'enseignement spécialisé AdoPilifs à -1020 LAEKEN.
- ✓ L'institut secondaire spécialisé professionnel Charles Gheude à 1000 BRUXELLES.
- ✓ L'Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Com. française (E.E.S.S.C.F.) à VERVIERS.
- ✓ L'Institut d'enseignement spécialisé primaire et secondaire de la Communauté française à VIELSALM.



FOCUS SUR LE HANDICAP

Au cours de 2017, la FLCPF a formé 15 nouveaux formateurs pour les animations EVRAS et de nouveaux accompagnateurs de cellule EVRAS dans l'enseignement spécialisé qui seront prêts à prendre en charge les formations et les cellules en 2018. La FLCPF a également procédé à la nomination d'un expert en la personne de Mr Alain Joret qui coordonne ce projet pilote depuis juillet 2017.

Pour encadrer ce processus, la FLCPF a mis sur pied un nouveau groupe de travail « Sexualités et Handicaps » dans le domaine de la promotion de la santé et de l'éducation permanente (deux axes) regroupant 16 professionnels. Tous ces professionnels possèdent une expertise dans les différents types de handicaps.

Pour amplifier la diffusion de la communication sur cette thématique, un nouveau flyer a été confectionné « Une cellule Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) dans mon école ? » Ce dépliant a pour but d'inciter des directions d'écoles à mettre en œuvre de type de projet. Le flyer donne des renseignements pratiques, explique la méthodologie, la mise en œuvre et les engagements que cela suppose. Il est destiné à être largement distribué dans toutes les écoles spécialisées.

Les objectifs 2017 visaient à :

- Démarrer des activités EVRAS diversifiées au sein de l'enseignement spécialisé.
- Instaurer une meilleure interconnaissance entre le secteur du handicap et celui du planning familial.
- Augmenter sensiblement le nombre d'animations EVRAS dans l'enseignement spécialisé.
- Augmenter sensiblement le nombre d'accompagnateurs de cellules EVRAS formés spécifiquement aux problématiques rencontrées dans l'enseignement spécialisé.

Activités 2017

La FLCPF a organisé cinq formations « sexualités et handicaps, ce qui représente au total 14 jours de formations, soit 45 professionnels formés.

1. Mise en place de cellules EVRAS spécifiques à l'enseignement spécialisé (deux jours)
2. Animation EVRAS spécifique enseignement spécialisé (trois jours)
3. Sensibilisation outils d'animation avec les personnes porteuses de handicap (un jour)
4. EVRAS pour les élèves ayant un accès limité au langage (quatre jours)
5. EVRAS pour les élèves présentant une déficience intellectuelle – avec l'APEF (quatre jours)



AXE II : COORDINATION DE PROJETS DE PROMOTION DE LA SANTE

En offrant un accompagnement de projet aux associations en lien avec le thème de la santé sexuelle, la FLCPF cherche à augmenter et améliorer les connaissances et les compétences des équipes de professionnels concernés par la santé sexuelle & reproductive. Pour la FLCPF, ce type d'accompagnement vise à accroître la collaboration entre les membres d'une équipe sur les sujets touchant la vie relationnelle, affective et sexuelle de leur public.

Ce dispositif de gestion de projet se décline sous différentes formes, par exemple :

- des formations (spécifiques, à la carte sur site, de base, continues),
- des accompagnements de projet de 1ère ligne (interventions, supervisions, évaluations),
- des modèles d'intervention auprès des usagers,
- de la recherche et de la récolte de données,
- des partenariats et des collaborations (CPF, acteurs de promotion de la santé, ...)

SEX&CO – PROMOTION DE LA SANTE SEXUELLE EN MILIEUX FESTIFS

Depuis 2005, la FLCPF coordonne Sex&Co, le seul projet à proposer une intervention de promotion et de réduction des risques de la santé sexuelle de type généraliste hors du champ scolaire et particulièrement en milieux festifs. Il s'agit en pratique de stands tenus par des professionnels de la santé sexuelle issus du secteur du planning familial toutes fédérations confondues et formés à l'intervention dans ce type de milieux. Ils couvrent une dizaine de festivals destinés aux jeunes entre avril et octobre.

Sex&Co développe une approche ludique de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en promouvant le libre choix et la responsabilité en matière de sexualité et de plaisir chez les jeunes. Les intervenants écoutent, informent, conseillent et orientent les jeunes et les adultes sur les questions de santé sexuelle. Ils abordent, avec eux, toutes questions relatives à la contraception, aux violences sexuelles, au genre, à l'orientation sexuelle, aux infections sexuellement transmissibles (IST), etc.

Si les jeunes le demandent, ces stands mettent à leur disposition, gratuitement, des préservatifs moulants et flottants (dits masculins et féminins), des mouchoirs à plaisir (dits digues dentaires) et des contraceptifs d'urgence (dits pilules du lendemain), ainsi que diverses brochures d'information dans un langage vulgarisé pour les jeunes.

Le projet Sex&Co participe également à la réduction des risques en matière de sexualité et à la réduction des risques liés à la consommation de drogues et à ces impacts. Ces missions sont menées, autant que possible, en étroite collaboration avec la Plateforme Prévention Sida et Modus Fiesta, par des collaborations, des stands communs, par la diffusion de brochures d'informations, et par l'utilisation d'outils d'animations adaptés aux milieux festifs.

L'équipe de collaborateurs Sex&Co est composée d'une centaine de professionnels. Le coordinateur du projet Sex&Co travaille toute l'année sur le projet (groupes de travail, formation, recrutement, période de festivals, évaluation, logistique, contacts avec les organisateurs de festivals). La dynamique du projet requiert un nombre croissant d'animateurs formés. Certaines équipes prennent en charge la coordination sur le terrain. Les collaborateurs Sex&Co investissent aussi du temps et des ressources pour imaginer, mettre en œuvre et évaluer le projet à travers divers groupes de travail et des rencontres régulières.



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

Les objectifs 2017 visent à :

- Maintenir et renforcer la présence du projet Sex&Co sur 10 évènements festifs.
- Soutenir les CPF à coordonner un stand pour des évènements locaux, selon la philosophie Sex&Co.
- Augmenter les partenariats avec Modus Fiesta et la Plateforme Prévention SIDA.
- Optimiser la formation des futurs collaborateurs Sex&Co.
- Créer un nouvel outil.
- Démarrer une évaluation/révision du projet.



Activités 2017

A. Coordination de stands en milieux festifs

Selon les informations recueillies dans les médias (la Libre du 28/8/2017 et Le Soir du 14/5 et du 10/7/2017), Sex&Co a été accessible à plus de 500.000 festivaliers. Sex&Co a couvert 10 évènements :

- ✓ Belgian Pride au Mont-des-Arts à Bruxelles
- ✓ Concerto à 5€ de Rebecq
- ✓ Couleur Café au Heysel à Bruxelles
- ✓ LaSemo à Enghien (1ère intervention de Sex&Co)
- ✓ Les Ardentes à Liège
- ✓ Dour Festival
- ✓ Esperanzah à Floreffe
- ✓ Urban Arts Festival sur la Place Flagey à Bruxelles (annulé par les organisateurs)



Cela représente un total cumulé de 25 jours de festival et de 300 heures de présence sur le stand, c'est-à-dire une moyenne de 12h/jour.

Il existe deux types de coordination pour le projet Sex&Co : celle au départ de la FLCPF (75% des évènements) et celle au départ des CPF (sur base volontaire, 25% des évènements). La FLCPF encourage les CPF à coordonner un évènement sur leur territoire (localité ou province) et apporte alors un soutien méthodologique et logistique (2ème ligne). La coordination au départ de la FLCPF sous-entend que le coordinateur à la FLCPF gère tous les aspects.

La FLCPF compte 170 collaborateurs Sex&Co formés à l'intervention en milieux festifs. Chaque année, en avril, un appel à collaboration est lancé afin de définir les disponibilités des collaborateurs Sex&Co. Cet appel permet d'allouer les ressources pour chacun des festivals. La participation des travailleurs de CPF est un indicateur essentiel dans ce projet, il donne le « la » concernant la motivation et la santé du projet.

Concernant la distribution du matériel de prévention/réduction des risques, une évaluation quantitative a été développée en 2016 qui permet d'adapter les commandes annuelles selon les besoins du terrain. Une très forte augmentation de la distribution de matériel de prévention en festival a eu lieu entre 2016 et 2017 : en moyenne 72%. Seule la distribution des contraceptifs d'urgence ne connaît pas une augmentation fulgurante, ceci s'explique par le fait qu'elle est également disponible via les PMR de la Croix-Rouge sur les sites des festivals, avec lesquels Sex&Co a des contacts.



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

En 2017, cinq évènements festifs ont été réalisés en partenariat avec une autre association et quatre évènements sans partenariat avec d'autres acteurs de promotion de la santé sexuelle et de réduction des risques. Ceci permet d'assurer une cohérence des actions et de mutualiser les ressources. Un élément majeur de santé alimente nos collaborations : l'usage d'alcool et d'autres produits psychoactifs augmente considérablement l'exposition aux risques sexuels. Via le groupe de travail « Milieux Festifs » (lieu de concertation entre Sex&Co, Modus Fiesta et la Plateforme Prévention Sida), des actions communes, complémentaires et conjointes sont menées (à la Belgian Pride, le Couleur Café, LaSemo, Dour, Esperanzah !).

B. Formation des collaborateurs Sex&Co

Depuis plus de dix ans, la FLCPF organise une formation à « l'intervention en milieux festifs » (deux jours). En 2017, la formation a été optimisée par l'ajout, au canevas existant, d'une journée supplémentaire sur le terrain (lors d'un festival). Cette évolution de la formation a permis aux nouveaux formés d'être opérationnels dès la 1ère année et d'être accompagnés par des anciens. Cette évolution, explique sans aucun doute l'augmentation de participation de personnes formées aux festivals par rapport à 2016. En 2017, 13 nouvelles collaboratrices Sex&Co ont été formées.

C. Animation des réunions du GT « Sex&Co »

Un groupe de travail « Sex&Co » se réunit à Liège, une fois par mois, et se compose du coordinateur du projet et des travailleurs de CPF (wallons et bruxellois) investis dans le projet. Ces rencontres permettent de travailler sur le projet afin de répondre au mieux aux besoins du public-cible. La qualité de sa visibilité est aussi encouragée avec l'aide de la « fanpage » Facebook Sex&Co, et également, soutenu par le projet Love Attitude qui abrite la page Internet du projet Sex&Co. La coordination et le GT ont également participé à un colloque de deux jours (29-30/10) à Paris sur : « L'éducation par les pairs en milieux festifs : Initiatives en Europe » organisé par l'AFC (Association Française pour la Contraception).

D. Animation des réunions du GT « Milieux festifs »

La coordination du projet propose, pour de grands évènements festifs, un stand commun et/ou des actions communes avec des partenaires du secteur. Un groupe de travail « Milieux Festifs » se réunit une fois par mois et rassemble le coordinateur de Sex&Co, Modus Fiesta et la Plateforme Prévention Sida. Ces rencontres permettent de proposer aux jeunes des actions cohérentes et complémentaires en lien avec la prévention et la réduction des risques encourus suite à l'usage d'alcool et de drogues, et la santé sexuelle et reproductive. Ce groupe de travail permet également d'évaluer les actions communes.

E. Création d'un outil Sex&Co (en annexe)

L'année 2017 a été consacrée à la diffusion de la nouvelle brochure Sex&Co en format Z-Card®. Le site internet www.sexandco.be est le lien entre la brochure synthétique et les informations complètes se trouvant sur le site. Les premiers contacts avec trois développeurs ont permis d'établir deux devis pour la réalisation d'une application. Au vu des coûts et des délais de réalisation, ce projet sera réalisé en 2018-2019 et avec un ou plusieurs partenariats. L'intérêt de l'application est de mettre en lien la brochure (très synthétique) tout en étant ludique et complet.



BE.TESTED - DEPISTAGE DU VIH ET DES AUTRES IST EN CPF

Si le VIH est, aujourd'hui, très bien pris en charge sur le plan médical jusqu'à contrôler la virémie et empêcher la transmission par voie sexuelle, le dépistage du VIH parmi les populations touchées par cette épidémie (principalement les gays, bisexuels et autres HSH ainsi que les migrants subsahariens dont une grande part de femmes) reste encore insuffisant. A cela s'ajoute, la recrudescence de certaines IST comme la gonorrhée, la chlamydia et la syphilis.

L'enjeu est donc de réduire la part de personnes « séro-ignorantes » dans la population. Dans l'approche de prévention combinée qui prévaut aujourd'hui, l'amélioration de la qualité, du ciblage, de la diversification et de la couverture de l'offre de dépistage constituent un maillon crucial dans la chaîne d'acteurs allant du préventif au curatif. De plus, il s'agit aussi d'assurer une entrée dans le système de soins pour une prise en charge et une mise sous traitement le plus rapidement possible.

A travers ce projet, la FLCPF souhaite réinscrire le VIH à l'agenda des CPF et faire connaître la prévention combinée ; trouver les moyens d'améliorer l'accessibilité des CPF et la prise en charge pour les populations-cibles et des PVVIH (Personnes Vivant avec le VIH). Pour ce faire, la FLCPF prend appui sur le Plan national VIH 2014-2019, la Note Stratégique du CPAM (Comité de Pilotage et d'Aide Méthodologique) pour la prévention du VIH et des autres IST pour Bruxelles-Capitale et sur des recommandations internationales.

Les objectifs 2017 visent à :

- Proposer un projet de dépistage du VIH et des autres IST en CPF qui renforcera l'offre de dépistage.
- Intensifier les partenariats et le travail en réseau.

Activités 2017

A. Animation des réunions du GT - TO DO (L)IST

Ce groupe de travail est composé de neuf CPF wallons et bruxellois et se réunit une fois par mois en alternance entre Bruxelles et Liège. Il a pour mission de soutenir l'actualisation de la stratégie de dépistage du VIH (et des autres IST) dans les centres de planning familial dans une approche de prévention combinée et de créer de l'adhésion au changement en matière de dépistage du VIH et d'orientation sexuelle dans les CPF. Afin de mener à bien la réflexion, le groupe de travail est soutenu méthodologiquement par l'Observatoire du sida et des sexualités (Université Saint-Louis).

B. Etat des lieux du dépistage du VIH et des autres IST en CPF

En 2016, une enquête a été réalisée auprès de tous les CPF de l'espace francophone belge (« Etat des lieux du dépistage du VIH et des autres IST en CPF »). La récolte de données et l'analyse des résultats ont été poursuivies en 2017. Cette enquête a permis de faire émerger les besoins des CPF en matière de dépistage, point de départ pour la mise sur pied d'un projet holistique.



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

Entre autres résultats :

- ✓ 100% des dépistages actuellement effectués sont réalisés par le médecin du planning ;
- ✓ 75% des répondants estiment avoir besoin de formations supplémentaires (dépistage, base médicale, approche psycho-sociale et counseling) ;
- ✓ 51% des répondants souhaitent développer davantage de collaborations avec des services extérieurs spécialisés (médicaux et associatifs) ;
- ✓ 34% ont besoin d'être informés sur les possibilités de dépistage dans le réseau local ;
- ✓ 61% des répondants se posent des questions sur leur pratique et mode de fonctionnement concernant le dépistage du VIH et des autres IST ;
- ✓ 87% des répondants n'effectuent aucune récolte de données.

Pour conclure, l'analyse de cette enquête met en évidence trois besoins :

1. La mise en place d'une formation complète sur le VIH et les autres IST (base médicale, prise en charge des populations-clefs et en counseling) ;
2. Remettre la lutte contre le VIH au centre des pratiques de plannings par le dépistage et les partenariats en renforçant le dépistage classique, les TROD, le suivi psychosocial des usagers, l'information au public, et les partenariats avec le secteur ;
3. Le développement d'un recueil de données standardisées.

C. Le dépistage délocalisé et démedicalisé en CPF – BE.TESTED

En 2017, en réponse l'appel à projets de la COCOF selon le nouveau décret et le nouveau Plan Stratégique de Promotion de la Santé 2018-2022, la FLCPF a présenté, avec six CPF bruxellois, un projet de dépistage délocalisé et démedicalisé du VIH en CPF. Celui-ci a été accepté et sera financé pour la Région de Bruxelles-Capitale dès 2018.

NB : Par souci de cohérence et d'efficacité, la FLCPF souhaite vivement établir le même projet en Wallonie et les CPF wallons participant au GT en font la demande. Le projet sera adapté aux besoins et spécificités de la Wallonie et au futur Plan de Prévention & de Promotion pour la Santé - Horizon 2030.

D. Journées de réflexion « Dépistage du VIH et des autres IST en CPF » - CHECK(L)IST

Depuis plusieurs années la FLCPF organise deux journées de réflexions par an sur le dépistage du VIH et des autres IST en CPF, en alternance sur Bruxelles-Capitale et la Wallonie. Désormais, les deux journées sont intégrées dans le projet BE.TESTED et deviennent la « Formation continue sur les IST » de la FLCPF.

La formation continue s'est déroulée le vendredi 26 et le samedi 27 janvier 2018 au CEME de Charleroi en étroite collaboration avec le Centre de Référence Sida du CHU de Charleroi et l'Observatoire sur Sida et des Sexualités (flyers en annexe). Elle sera donc rapportée de manière plus détaillée dans le rapport d'activités 2018. La prochaine édition aura lieu en 2019 sur le territoire bruxellois.



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

SOUTIEN A LA PARENTALITE

Une campagne, appelée « Parents à bout », a été lancée par Madame la Ministre Céline Frémault en octobre 2017 associant plusieurs organismes dont la Ligue des Familles, l'UCL, la FCPPF, et la FLCPF. L'objectif est de sensibiliser la population au burnout parental. « Parents à bout » identifie les centres de planning familial (CPF) comme acteurs privilégiés pour diagnostiquer/traiter/accompagner les cas de burnout parental.

Toutefois, mis à part le fait que certains centres remettent en question la notion même de burnout parental, d'autres ne se sentent pas suffisamment outillés et, surtout, la plupart affirment ne pas se trouver en mesure d'absorber cette demande. De plus, plusieurs membres de CPF souhaiteraient étendre la problématique du burnout parental à une approche plus globale, qu'est le soutien à la parentalité. La FLCPF a répondu à cette demande.

Le projet « Soutien à la Parentalité » cherche à définir, avec les CPF, ce qu'est le soutien à la parentalité en planning familial et les bonnes pratiques à utiliser lors d'activités avec les parents et les enfants. Afin de répondre également à la demande de la Ministre, ce projet comprendra notamment un volet formation « burnout parental ».



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

AXE III : CONCERTATION SECTORIELLE

Depuis de nombreuses années, la FLCPF participe à différentes plateformes et organes de consultation de santé et de Promotion de la santé afin de renforcer le plaidoyer en matière de santé sexuelle. Ceux-ci permettent de formuler des recommandations politiques aux décideurs institutionnels afin de défendre l'idée que la sexualité représente l'une des composantes majeures du bien-être de l'être humain.

PROJET D'ÉVALUATION DES CPF WALLONS

La FLCPF a débuté un accompagnement des CPF wallons dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle méthodologie d'évaluation et ce, en collaboration avec l'asbl Inter-Mondes, organisme reconnu dans son expertise dans ce domaine. Cette demande a émergé en 2017 à partir d'un besoin des centres, et de l'AVIQ, de créer un nouvel outil d'évaluation quantitative et qualitative et de l'harmoniser pour l'ensemble des CPF wallons. Au cours d'une réunion plénière des centres, en décembre 2017, la FLCPF a convié l'asbl Inter-Mondes afin qu'elle puisse proposer un accompagnement. Cette proposition se traduira par un processus décliné en trois phases principales de janvier à décembre 2018 :

- Un état des lieux des outils et autres dispositifs d'évaluation.
- L'élaboration, avec les CPF wallons, d'une démarche d'évaluation qualitative et quantitative.
- Un appui plus spécifique via des formations continues et/ou la création d'un outil de pilotage centré sur les spécificités des bénéficiaires.

PLATEFORME EVRAS

La FLCPF participe activement aux travaux de la Plateforme EVRAS et notamment au suivi des revendications. La Plateforme EVRAS réunit de nombreux acteurs actifs en EVRAS³. La FLCPF est à l'origine de sa création en 2012. Le but de la Plateforme est de fédérer les différents opérateurs et associations concernés par l'EVRAS, d'encourager une politique globale et transversale et de soutenir une généralisation de l'EVRAS en se basant sur les standards européens de l'OMS.

COMITE DE PILOTAGE & D'APPUI METHODOLOGIQUE (CPAM)

La FLCPF participe aux réunions du Comité de pilotage et d'appui méthodologique (CPAM), représentatif des intervenants du secteur IST/sida et de promotion de la santé sexuelle à Bruxelles et en Wallonie. Il se réunit régulièrement pour décider des grandes orientations du processus des Stratégies concertées et mobiliser le secteur en regard des enjeux actuels de prévention.

³ Membres en 2017 : Amnesty International Belgique Francophone, Arc-en-ciel Wallonie, le Centre d'Action Laïque, le Comité Belge Ni Putes ni Soumises, les CHEFF, la Fédération des Centres de Planning Familial des FPS, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, les Femmes Prévoyantes Socialistes, Latitude Jeunes, le Centre régional du Libre Examen, la Plateforme Prévention Sida, l'Université des Femmes, la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial et la Fédération des Centres de Planning et de Consultations, l'Inter-CLPS



ACTIVITES - PROMOTION SANTE

STRATEGIES CONCERTEES EVRAS

En novembre 2017, lors de la Plateforme EVRAS, l'asbl SIDA'SOS a lancé une initiative visant à proposer un programme EVRAS sur l'ensemble du parcours des élèves de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, en Belgique Francophone. L'objectif final est d'aboutir à la généralisation effective de l'EVRAS.

Suite à cette présentation, la FLCPF a fait connaître son intérêt de rejoindre le projet et de l'intégrer en tant que promoteur. En effet, l'EVRAS est au cœur de nos pratiques.

Le processus se veut participatif. Rassembler l'ensemble des acteurs de l'EVRAS afin de co-construire ce projet semble primordial. Seulement, vu la complexité du secteur, SIDA'SOS propose différents niveaux d'implication : (1) les promoteurs composés de SIDA'SOS et, depuis décembre 2017, la FLCPF ; (2) le Comité de Pilotage et (3) les membres des Stratégies Concertées EVRAS.

Suite à cela, la FLCPF et SIDA'SOS se sont rencontrées afin de baliser : (1) le contexte du projet, (2) les premiers constats émanant des états des lieux de la Commission des InterCLPS, du SIPES et des différents organes participatifs, (3) les objectifs poursuivis, (4) la composition et les missions des différents organes. Le projet reste en cours de définition et une première réunion de Comité de Pilotage, rassemblant les acteurs de l'EVRAS s'est tenue début janvier 2018.



Activités – Education Permanente

1. CENTRE DE DOCUMENTATION & D'INFORMATION – CEDIF



Depuis plusieurs années, le CEDIF développe un catalogue permanent de brochures gratuites d'information sur les thématiques abordées en éducation à la vie affective et sexuelle, que ce soit dans les animations scolaires, à l'accueil et dans les consultations de planning familial ou encore lors d'événements publics. Comme pour le catalogue de brochures, le CEDIF tente de développer des outils pédagogiques sur les mêmes thématiques.

Le centre de documentation réalise également des outils documentaires (catalogues, bibliographies, recherches thématiques, etc.) à destination du public du centre de documentation, des participants aux formations, des travailleurs des autres services de la Fédération. Une revue de presse mensuelle est proposée sur base d'un abonnement. Ces différentes réalisations justifient la reconnaissance de la Fédération comme organisme agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en Education permanente (Axe 3/1).

Nous poursuivons également notre collaboration au sein du Réseau Bruxellois de Documentation en Santé (RBD Santé) <<http://www.rbdsante.be>>. Le RBD Santé s'est réaffirmé comme un réseau de bibliothèques, de centres de documentation et/ou d'information du secteur non marchand, spécialisés dans les domaines de la santé, situés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et accessibles au public. Le RBD Santé est une association de fait qui a pour finalité l'accès du public à une information et une documentation de qualité en santé. L'année 2017 a été consacrée à une réflexion sur l'opportunité de se constituer en Asbl pour demander des subsides pour assurer la pérennité du Réseau et l'engagement d'un temps de travail dévolu à la coordination. Le Resodoc, membre du Réseau, s'est vu reconnaître cette mission dans le cadre de sa subvention en Promotion de la Santé sur le territoire bruxellois. Le CEDIF a continué à assumer le poste de trésorier du Réseau.

Le CEDIF est également membre de l'Association Belge de Documentation.

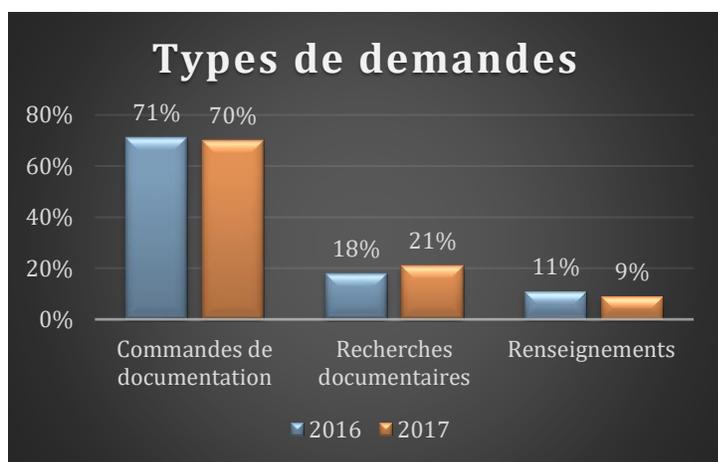
Etagères thématiques



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

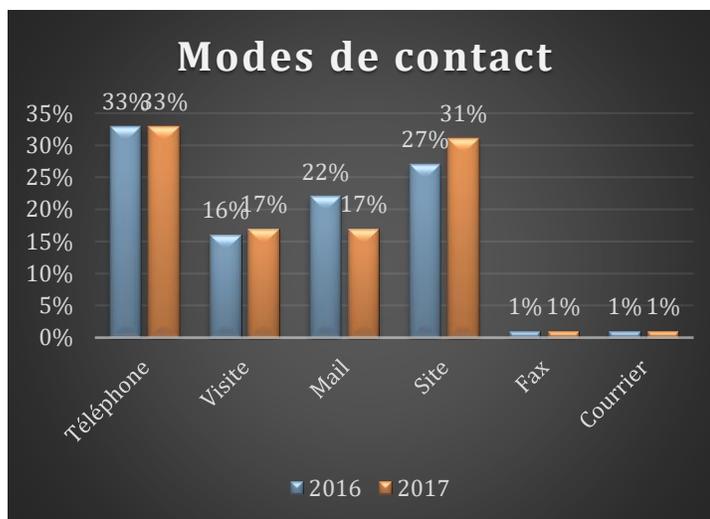
FREQUENTATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation est ouvert au public, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 17h00. La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9 à 17h. Le CEDIF répond chaque année à un millier de demandes en moyenne. Les chiffres fluctuent d'année en année mais sont comparables d'une année à l'autre (884 demandes, soit une centaine de moins qu'en 2016). La diminution du nombre de demandes peut sans doute être imputée aux problèmes de personnel ayant entraîné la fermeture au public du centre de documentation durant un mois. Il est également vraisemblable que les statistiques ne soient pas aussi fiables que les autres années, les données émanant, en partie, d'un personnel de remplacement en période d'apprentissage.



Le type de demandes reste sensiblement identique à l'année dernière, avec une grande majorité de commandes de documentation, y compris d'outils pédagogiques. On constate une légère augmentation des recherches documentaires que l'on peut mettre en relation avec des demandes plus nombreuses d'étudiants de l'enseignement secondaire (cf. Provenance sectorielle des utilisateurs).

Les demandes se font principalement via les outils internet (mail et site), bien que les appels téléphoniques représentent toujours un tiers des modes de contact. Les demandes par courrier et par fax sont, quant à elles, de plus en plus rares.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

Provenance sectorielle des utilisateurs



Les demandes émanant des centres de planning familial restent constantes et émanent majoritairement des membres de la Fédération.

Les demandes du secteur de l'enseignement restent stables également. On remarque une hausse des demandes d'étudiants du secondaire et une nette augmentation des demandes des centres PMS/PSE (+9%). Nous pouvons sans doute lier ce fait à la diffusion d'une plus grande diversité d'outils pédagogiques et à la participation récurrente, du centre de documentation aux formations de base en EVRAS.

Planning familial

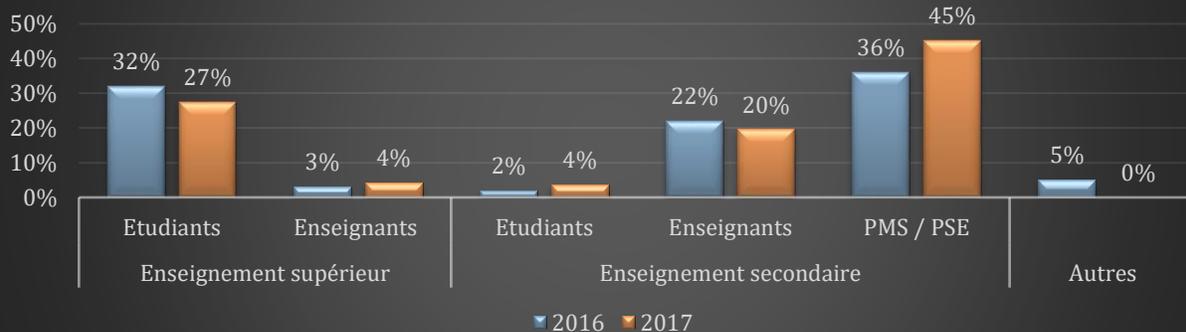


Les demandes du secteur associatif sont également en hausse et émanent des secteurs du handicap et de la promotion de la santé mais aussi des secteurs de l'aide sociale et des soins de santé ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

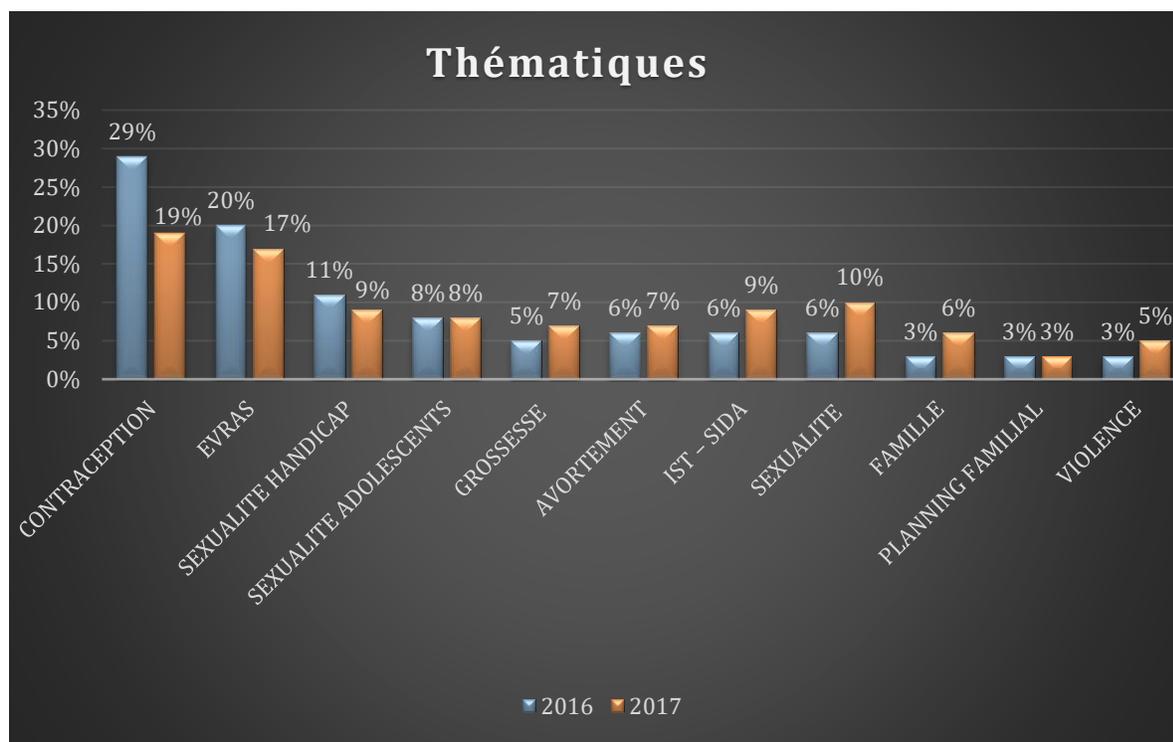
L'origine géographique des demandeurs reste relativement équilibrée entre la région bruxelloise (44%) et la région wallonne (39%) ; les demandes de l'étranger, essentiellement de France, sont nombreuses

mais diminuent (17% contre 21% l'année dernière). Ces dernières concernent essentiellement la diffusion des outils pédagogiques (Mallette Contraception et Contraception, le jeu).

Enseignement



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE



Les trois thématiques les plus abordées sont : la contraception, l'éducation à la vie affective et sexuelle et la sexualité, y compris la sexualité des adolescents et des personnes en situation de handicap. On note une augmentation sensible des demandes sur les IST-sida et sur la famille.

Comme déjà évoqué les années précédentes, l'influence de productions porteuses en termes de visibilité est indéniable sur la fréquentation du centre de documentation. La participation du CEDIF aux formations EVRAS et la diversité des outils et publications diffusés constituent également des atouts majeurs.

BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRE

La base de données du CEDIF est désormais en ligne sur la plateforme Doris, le site internet de la Fédération et la plateforme Evras.be. Les utilisateurs ont accès, en consultation directe, à l'ensemble des références de la base documentaire et peuvent effectuer des recherches sur l'ensemble des rubriques (auteur, titre, mots-clés, etc.). Une liste alphabétique complète des périodiques dépouillés et également disponible dans l'onglet « Périodiques ».

La base de données compte actuellement plus de 3.000 références, dont de nombreux articles de périodiques et outils pédagogiques. Les notices de l'ancien catalogue ne sont pas encore toutes transférées. La priorité a été donnée à l'encodage régulier des nouveaux documents et au dépouillement des périodiques au fur et à mesure de leur parution.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

REVUE DE PRESSE

Le centre de documentation dépouille trois quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, Le Monde), deux hebdomadaires (Le Vif/L'Express, Le Nouvel Observateur) ainsi que quelques journaux spécialisés des mutualités, des syndicats, de secrétariat sociaux, etc. Depuis la fin de l'année 2017, le dépouillement de la presse est également effectué via la plateforme Gopress qui permet l'achat ponctuel d'articles dans une sélection très large de quotidiens et d'hebdomadaires en langue française.

Une revue de presse quotidienne, sur base de ce dépouillement, est mise en ligne sur le portail Doris. Les articles sont directement classés par thématiques et restent consultables au-delà de leur date de parution. Une version complète des quotidiens Le Soir et Le Monde est également en ligne dans la rubrique « Journaux de la semaine ».

Par ailleurs, les articles retenus, sur tous les sujets directement en lien avec la vie affective et sexuelle, sont indexés et constituent une série de classeurs thématiques consultables en salle de lecture.

Bien que les chiffres doivent encore être affinés, nous pouvons déjà constater que la rubrique *Presse* est bien consultée avec presque 30.000 vues sur l'année. C'est l'onglet le plus consulté après *Emploi* et avant *Ressources*.

La répartition mensuelle 2017 se présente comme suit (en nombre de vues) :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 763	2 504	3 951	3 314	2 246	2 293	4 330	2 437	2 157	1 698	2 036	604

Outre la consultation des versions complètes des journaux *Le Soir* et *Le Monde*, les thématiques les plus consultées concernent l'EVRAS, la famille (notamment dans les aspects liés à la sécurité sociale) et la sexualité.

LES PUBLICATIONS

La Laïcité en questions : de la théorie à la pratique



Actes de la journée de réflexion du 27 juin 2017. Les contributions portent sur une approche philosophique de la laïcité, sur les enjeux actuels et les théories de la laïcité, les principes de la laïcité dans l'action sociale.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

Contraception : Quel accès pour les jeunes et les femmes vulnérables ?



Actes du colloque du 26 septembre 2016. Les contributions portent sur l'expérience française du Pass Contraception et sur les actions de Médecins du Monde en faveur de la santé sexuelle des femmes vulnérables. Ces interventions sont complétées par les compte-rendu des débats de la table-ronde qui réunissait Muriel GERKENS, présidente de la Commission de la Santé publique de la Chambre, Sandrina LEITE, du Centre de planning familial Collectif Contraception de Liège et Caroline GRUMIAU, du Centre de planning familial Groupe Santé Josaphat de Schaerbeek.

L'EVRAS dans tous ses états



Actes du Salon EVRAS des 24 et 25 novembre 2016. Les interventions des séances plénières portaient sur l'historique de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, sur une présentation des ressources et besoins des écoles, sur les modèles français et belge de formations pour les acteurs de l'EVRAS.

Ces contributions sont complétées par un compte-rendu des échanges des tables-rondes sur la formation, le point de vue et la concertation des acteurs de l'EVRAS et sur l'EVRAS en dehors du cadre scolaire.



VISIBILITE DES ACTIVITES

Le CEDIF a présenté ses outils documentaires et ses publications lors de différentes activités de la Fédération, notamment lors de la journée de réflexion sur la laïcité (Bruxelles, 27 juin 2017) et lors du colloque Contraception (Liège, 26 septembre 2017). Le CEDIF et le Centre de ressources Sexualités & Handicaps étaient également présent à la Fête des Familles dédiée à l'inclusion des personnes en situation de handicap (Schaerbeek, 16 septembre 2017).

Parallèlement, des animations autour des outils pédagogiques sont incluses dans les formations de la FLCPF et sont organisées, pour des équipes d'animation, au centre de documentation ou à la demande d'associations.

Ces différentes participations sont autant d'occasion d'offrir une explication pratique de l'utilisation des outils documentaires (catalogues, thésaurus, dossiers thématiques) et des outils pédagogiques.

La mise en ligne de la base de données documentaire et la revue de presse quotidienne sont aussi des facteurs importants pour la visibilité du centre de documentation.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

2. CITOYENNETE



Le service citoyenneté a pour mission de concevoir et développer des activités d'éducation permanente. Ces activités s'adressent à un large public adulte, notamment populaire, et visent à promouvoir l'émancipation et le progrès social, l'évolution des comportements et des mentalités, la responsabilité et l'exercice de la citoyenneté active. Notre objectif est donc de travailler avec les acteurs de terrain, relais privilégiés auprès des populations fragilisées, et les publics cibles.

En 2017, à la suite de l'évaluation réalisée auprès de neuf centres de planning familial (CPF) et d'interpellations en assemblée générale, la Fédération a initié le processus « L'ADN de la FLCPF : qu'est ce qui nous rassemble ? ».

Trois étapes ont ponctué le travail : une conférence-débat sur la laïcité, intitulée « La laïcité en questions : de la théorie à la pratique » et ouverte au public, une mise au vert et deux groupes « MAG »⁴, activités réservées exclusivement à la FLCPF et à ses membres.

Cette année, le colloque contraception a porté sur la contraception d'urgence (CU) et ses actualités médicale, sociale, juridique et politique. Ensuite, un groupe de travail composé de gynécologues, de CPF et d'une pharmacienne, a poursuivi les travaux pour réaliser un protocole de prise en charge des demandes de CU et mettre à jour l'information à communiquer aux femmes et aux tiers.

Le soutien de la COCOF au Centre de Ressources Sexualités & Handicaps a été reconduit et l'année 2017 a été l'occasion de former de nouvelles personnes ressources pour élargir l'action de la FLCPF dans les institutions pour personnes adultes handicapées. Nous avons également organisé un colloque au Parlement francophone bruxellois et une après-midi d'échanges et de découvertes de pratiques.

« L'ADN DE LA FLCPF : QU'EST CE QUI NOUS RASSEMBLE ? » : UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

Juin 2017 à Février 2018



La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial a initié en 2017, un processus de construction collective sur les spécificités et les valeurs des CPF et de la FLCPF.

Cette démarche, réalisée sur une période de neuf mois, proposait différents temps de rencontre – certains ouverts et d'autres réservés exclusivement aux membres et aux travailleurs de la FLCPF – et alternait phases de réflexions et phases de productions, les unes alimentant les autres. Aussi, elle a été pensée pour offrir à chacun l'occasion d'apporter sa pierre à l'édifice. Les finalités de cette approche étaient multiples : reconnaître les convergences, les divergences et les particularités de chacun afin de renforcer les liens entre la Fédération et les centres, créer du sens commun et permettre à la FLCPF et à ses membres de réfléchir leur projet au regard de leurs réalités et actualités.

⁴ Méthode d'analyse en groupe



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

EVENT 1 /// La laïcité en questions : de la théorie à la pratique - 27 juin 2017

En ouverture du processus, l'objectif de cette demi-journée de conférence-débat était de proposer des repères théoriques, philosophiques et pratiques afin de poser les prémices d'un débat en interne. Concrètement, cet évènement visait à aborder la laïcité dans ses enjeux théoriques d'une part et dans ses enjeux opérationnels d'autre part.

Évaluations⁵ : *d'une manière générale, la qualité des intervenant-e-s a été saluée ainsi que le choix de questionner la laïcité tant dans ses aspects philosophiques, théoriques que pratiques avant d'amorcer le travail sur nos spécificités en tant que fédération et centres laïcs. Le peu de temps réservé aux échanges a par contre été source d'insatisfaction.*

Fréquentation : 72 entrées **** Evaluation quantitative (échelle de 5) :

Organisation générale de la conférence	4,6
Pertinence de la conférence	4,6
Interventions	4,3
Temps alloué à la discussion	3,9
Lieu de la conférence et facilités	4,1
Pertinence par rapport à votre activité actuelle ou à vos fonctions	4,3
Pertinence de la conférence par rapport aux besoins de votre institution	4,2
Acquisition d'information nouvelles	3,9
Utilité/intérêt de l'information obtenue	4,2
Correspondance avec les objectifs affichés	4,4
Utilité/intérêt de l'ensemble de la conférence	4,4
Note moyenne globale	4,3

Thèmes connexes suggérés par des répondants : thématiques féministes (2), interculturalité (3), FLCPF/CPF et laïcité, communication non-violente, précarité (2), spécificités des CPF (2), distance professionnelle et relations humaines.

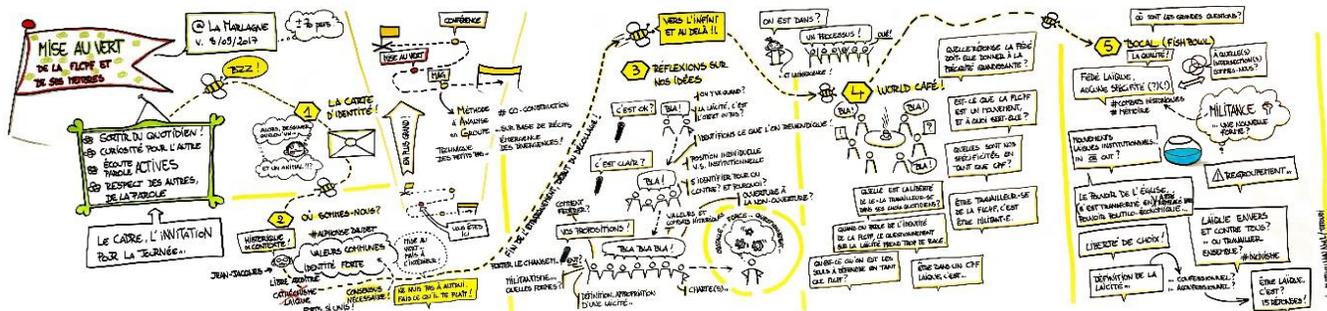


⁵ A partir des 39 questionnaires récoltés le jour de l'évènement (27/06/2017) – notes moyennes mesurées sur une échelle de 5.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

EVENT 2 /// Mise au vert de la FLCPF et de ses membres – 08 septembre 2017



Fresque réalisée le 8 septembre 2018 lors de la journée de mise au vert de la FLCPF et des centres par le facilitateur graphique Matthieu Van Niel. Fichier JPEG disponible sur demande

Dans une perspective de construction collective, nous avons invité les travailleurs des CPF et de la FLCPF ainsi que les membres extérieurs de l'AG à une journée de mise au vert. L'objectif ambitieux de cette journée était de définir de manière globale ce qui nous rassemble et ce qui nous distingue des autres fédérations. La journée a été facilitée par l'ASBL Collectiv-a, spécialisée dans les méthodes d'intelligence collective.

Évaluations⁶ : la convivialité, la bienveillance de toutes et tous, le respect, la dimension créative de la rencontre et celle de partage et la confrontation des idées, sont autant de facteurs qui nous ont permis de faire un pas de plus dans ce processus d'analyse institutionnelle. Bien qu'il s'est avéré qu'en abordant la question essentielle de nos spécificités, cette journée répondait à un besoin bien réel, certains ont déploré une mise en route trop longue et une approche trop pédagogique et méta. La méthode semble à revoir. Par ailleurs, d'aucuns estiment que l'objectif – définir ce qui nous rassemble – n'a pas été atteint. Nous rejoignons cet avis ; l'objectif était particulièrement ambitieux, toutefois l'étape MAG s'avèrera un bon complément à ce qui a été produit lors de cette journée de mise au vert.

Fréquentation : 67 personnes *** Evaluation quantitative :

Organisation générale de la journée	4
Pertinence de l'activité	3,7
Facilitation par l'ASBL Collectiv-a	3,6
Intervention du facilitateur graphique	3,8
L'utilisation de méthodes d'intelligence collective	3,7
Lieu et facilité	3,6
Correspondance avec les objectifs	3,5
Utilité/intérêt de la journée	3,7
Note moyenne globale	3,7

Perspectives d'après les répondants : diffuser/utiliser les résultats, poursuivre la démarche et les réflexions (4), pallier aux « biais de confirmation » en soumettant les résultats aux travailleurs qui n'ont pas participé au processus ADN (2), travailler sur des recommandations, se remettre en question et se libérer du passé.

⁶ A partir des 35 questionnaires récoltés le jour de l'évènement (08/09/2017) – notes moyennes mesurées sur une échelle de 5.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

EVENT 3 /// Méthode d'analyse en groupe (MAG) – octobre 2017 à février 2018

Sur la base du matériel recueilli lors de la mise au vert et de l'évaluation de la FLCPF, nous avons poursuivi la démarche avec deux rendez-vous MAG (entre octobre 2017 et février 2018). Ce dispositif de travail participatif entendait traiter en profondeur les points de tension, les nœuds, les convergences et les divergences, à partir des pratiques et des interprétations. Pour être représentatifs et suffisamment confrontant, ces groupes devaient réunir entre 8 et 12 participants.

Évaluations⁷ : *la Méthode d'analyse en groupe, bien que parfois perçue comme trop rigoureuse et contraignante, s'est pourtant révélée adéquate à cette étape. Elle a été jugée intéressante car elle offre à chacun le même temps de parole, et que grâce à la bienveillance des un-e-s et des autres, elle permet de croiser les regards, d'affiner et de grandir les points de vue. Néanmoins, pour certains participants, les enjeux du secteur semblent bien trop larges que pour être traités dans le temps proposé.*

Fréquentation : 10 personnes (MAG1) / 8 personnes (MAG 2) *** Evaluation quantitative :

Organisation générale des groupes	3,8
Pertinence/importance de cette étape dans le processus ADN	4,3
Facilitation par l'ASBL Réseau-MAG	4,3
La méthode MAG	4
Lieux et facilités	3,5
Correspondance avec les objectifs	4
Note moyenne globale	4

Perspectives d'après les répondants : partage des résultats avec les personnes qui n'ont pas participé, ajustement(s) institutionnel(s) – définir des procédures/une charte/des profils de fonction (3), proposer des ajustements réels, continuer la réflexion de façon régulière.

RÉSEAU MAG ASBL
MÉTHODE D'ANALYSE EN GROUPE
SOCIOLOGIE D'INTERVENTION

⁷ A partir des 92 questionnaires récoltés le jour de l'évènement (26/09/2017) – notes moyennes mesurées sur une échelle de 5.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

COLLOQUE « LA CONTRACEPTION D'URGENCE »

26 septembre 2017 - Wallonie

L'absence de moyen contraceptif, une pilule oubliée, un préservatif déchiré, ... La contraception d'urgence, hormonale et non hormonale, permet de prévenir une grossesse après une relation sexuelle non protégée. Souvent appelée pilule du lendemain, la contraception d'urgence hormonale est un moyen efficace d'éviter une grossesse non désirée. Pourtant, de nombreuses femmes ne la connaissent pas, ne savent pas comment l'obtenir, voire la confondent avec un produit abortif ou l'assimilent à « une bombe hormonale ».

À l'occasion de la Journée mondiale de la Contraception, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial proposait de revisiter l'actualité médicale, sociale et politique des méthodes de contraception d'urgence.

Evaluations ⁸: *comme chaque année, le colloque contraception a rencontré un grand succès. Les interventions de Yannick Manigart (actualité médicale), Yaëlle Amsellem (analyse sociologique de la contraception d'urgence) et Emmanuelle Piet (détection systématique des violences) ont été particulièrement appréciées du public. L'après-midi a rencontré un peu moins de succès avec deux tables rondes – l'une politique et l'autre pratique – et une intervention de Caroline Moreau (ECEC) sur les recommandations médicales.*

Fréquentation : 147 inscriptions *** Evaluation quantitative :

Organisation générale de la journée	4,6
Interventions	4
Tables rondes	3,8
Modération	4,6
Temps alloué à la discussion	4,2
Lieu de la conférence et facilités	4,6
Pertinence par rapport à votre activité actuelle ou à vos fonctions	4,6
Pertinence de la conférence par rapport aux besoins de votre institution	4,4
Acquisition d'informations nouvelles	4,3
Utilité/intérêt de l'information obtenue/ de la journée	4,5
Note moyenne globale	4,4

Perspective : un protocole de prise en charge des demandes de contraceptions d'urgence adapté au travail en CPF et destiné aux professionnels de la santé en général sera disponible en septembre 2018. Ces recommandations sont le fruit du travail du GT « contraception d'urgence » organisé par la FLCPF et alimenté par les connaissances et pratiques de gynécologues, de travailleuses de centres de planning et d'une pharmacienne.

⁸ A partir des 13 questionnaires récoltés à la fin de chaque groupe MAG – notes moyennes mesurées sur une échelle de 5.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

Thèmes connexes suggérés par des répondants :

- Thématiques médicales : contraception (instauration d'une contraception orale, choix, méthodes non-hormonales), mise au point d'une aménorrhée secondaire, violences sexuelles (détection systématique, prise en charge, présentation du CPVS, etc.), actualités MST (SIDA, Hépatite B/C, syphilis), DIU (promotion, formation médicale pour la pose), IVG (accès, prise en charge, accueil, les méthodes médicamenteuses, IVG à domicile, IVG et après ?).
- Thématiques sociales : place de l'homme dans l'IVG et la contraception, réseaux sociaux, pornographie, hypersexualité, grossesse chez l'adolescente, le suivi de grossesse en CPF pour les femmes précaires.
- Thématiques sectorielles : le secret professionnel, évolution de l'EVRAS (label, ...), le futur des CPF/les spécificités, place de l'homme dans le secteur/à l'accueil, militantisme féministe et place de l'homme dans le féminisme, plaidoyer de la théorie du genre, historique du planning familial en Flandre, l'accueil en CPF, la place des assistantes sociales dans les plannings, les animations dans les écoles, le soutien psychologique et les consultations.

SAVE THE DATE

LA CONTRACEPTION D'URGENCE

COLLOQUE / 26 SEPTEMBRE 2017 / 09h00-16h30 / CITÉ MIROIR / LIÈGE

26
09
17

Une pilule oubliée, un préservatif déchiré ou une absence de contraception... la contraception d'urgence, hormonale et non hormonale, permet de prévenir une grossesse après une relation sexuelle non protégée. Souvent appelée pilule du lendemain, la contraception d'urgence hormonale est un moyen efficace d'éviter une grossesse non désirée. Pourtant, de nombreuses femmes ne la connaissent pas, ne savent pas comment l'obtenir, voire la confondent avec un produit abortif ou l'assimilent à « une bombe hormonale ».

À l'occasion de la Journée mondiale de la contraception, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial vous propose de revisiter l'actualité médicale, sociale et politique des méthodes de contraception d'urgence.

Retrouvez prochainement le programme complet de la journée sur notre site internet www.planningfamilial.net



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

LA PLACE DE L'HOMME – AOUT A DECEMBRE 2017 – BRUXELLES ET WALLONIE



En 2016, Coline Grando, la réalisatrice du film, a présenté son projet de documentaire en intercentres à Bruxelles et en Wallonie.

En mai 2017, le Centre Vidéo de Bruxelles - CVB, producteur du film, nous a rencontré pour savoir comment nous pensions que le secteur recevrait le film.

Après l'avoir vu, la FLCPF a décidé de s'associer au CVB pour la promotion et la diffusion, en organisant des rencontres-débats lors de sa sortie en salle à Bruxelles et en Wallonie. Il a également été décidé de collaborer à l'élaboration d'une brochure pédagogique qui accompagnera le DVD en tant qu'outil.

En effet, Nous avons en effet estimé que ce film constitue un outil pertinent pour ouvrir le débat et libérer la parole sur un sujet délicat. Sans jamais remettre en cause le droit des femmes à disposer de leur corps, ce documentaire pose de manière sensible la question de la « juste » place de l'homme dans les grossesses non prévues et plus largement, celle du rapport à la sexualité, à l'amour, à la contraception, etc.

La parole est au centre du dispositif. Une parole d'homme qui pour certains centres reflète celles livrées en consultation et en animation, pour d'autres une réalité très peu approchée.

Pré-projections

Trois pré-projections ont été organisées à Bruxelles, à Mons et à Liège en vue de préparer les ciné-débats et de récolter les réactions du secteur. En tout, +/- 46 travailleurs de 23 centres de planning familial wallons et bruxellois différents, toutes fédérations confondues, ont vu le film avant les ciné-débats publics. Les personnes présentes aux pré-projections ont soutenu le film et souligné sa nécessité, son actualité, son intelligence.

Ciné-débats

En novembre 2017, un premier cycle de trois ciné-débats a été organisé en présence de la réalisatrice et de travailleurs de centres de planning familial à Bruxelles, à Charleroi et à Mons. Juristes, accueillantes IVG et animatrices EVRAS ont présenté le travail en centre de planning et débattu avec le public de la place réservée aux hommes à l'accueil, en consultation et en animation.

La séance programmée dans le cadre du « Week-end du doc » au Flagey, à Bruxelles, a accueilli 76 spectateurs. A Charleroi, seules 18 personnes ont assisté à la projection organisée dans le cadre du Festival « Filmer à tout prix ». La Plaza Art de Mons a accueilli quant à lui trente participants lors d'une projection unique.

Les échanges entre la réalisatrice, les centres de planning et le public ont de manière générale tourné autour du difficile équilibre à construire, à inventer, entre le désir de l'homme de s'impliquer (ou pas) dans une grossesse non prévue et le droit de la femme à disposer de son corps ; de l'absence des hommes dans la contraception ; de l'évolution des mentalités et des représentations genrées liées à la planification familiale.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

3. SEXUALITÉS & HANDICAPS – CENTRE DE RESSOURCES



Le Centre de ressources Sexualités & Handicaps de la Fédération existe depuis 2009 et est soutenu par la COCOF. L'arrêté 2016 qui nous octroie un subside le définit comme suit : « Le Centre est un service de documentation, d'information et d'échanges autour de la thématique de la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) des personnes handicapées. Il leur est accessible, ainsi qu'aux parents ou proches, ou aux professionnels des organisations ou institutions ».

Cet arrêté met l'accent sur la coordination des différentes missions et sur l'implantation de cellules EVRAS, tant dans l'enseignement spécialisé que dans les institutions.

La Fédération a saisi l'opportunité pour travailler la question du handicap de manière plus transversale. Ainsi, en 2017, le service formations a organisé cinq formations « sexualités et handicaps » (voir Chapitre Promo Santé) et formé 15 nouvelles personnes-ressources qui seront prêtes à prendre en charge les formations et les cellules EVRAS dans l'enseignement spécialisé et les institutions pour personnes handicapées dès 2018.

La FLCPF a également procédé à la nomination d'un expert en la personne de Mr Alain Joret qui coordonne ce projet pilote depuis juillet 2017. Pour encadrer le processus, un nouveau groupe de travail « Sexualités et Handicaps » a été mis sur pied pour renforcer notre action en promotion de la santé et en éducation permanente (deux axes). Ce groupe réunit 16 professionnels possédant une expertise dans les différents types de handicaps.

Dans le cadre de notre mission d'éducation permanente, nous proposons des accompagnements de projet en institution pour personnes adultes en situation de handicap et le CEDIF réalise des outils spécifiques et des brochures en langage facile à lire.

En termes de visibilité, nous avons participé pour la deuxième année consécutive à la Fête des familles de Schaerbeek et organisé deux activités publiques à destination du grand public et des professionnels.

« LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE EN SITUATION DE HANDICAP : LA PAROLE AUX INTERESSES »

7 Mai 2017 - Bruxelles

LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE
AU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

le 4 mai 2017 de 09 à 13h00

**Vie affective et sexuelle en situation de handicap :
la parole aux intéressés**

Parlement francophone bruxellois

FLCPF

En mai 2017, nous avons organisé un colloque sur la vie affective et sexuelle en situation de handicap dans le cadre des « Jeudis de l'hémicycle » du Parlement francophone bruxellois. Plus de cent cinquante personnes ont répondu à l'invitation.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

L'objectif de ce colloque était de donner la parole aux personnes handicapées et à leur entourage familial et professionnel afin de sensibiliser nos élus sur la question, d'identifier les difficultés rencontrées mais également de valoriser les ressources de chacun et les initiatives existantes.

Le choix du panel a permis de souligner l'importance d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés, d'agir dans les différents lieux de vie des personnes handicapées – à l'école, dans les centres de jour ou d'hébergement – mais également de penser les rencontres au-delà du microcosme de l'institution.

Ainsi, le Centre de planning familial Groupe Santé Josaphat et l'École Saints-Jean-et-Nicolas ont abordé la question de l'EVRAS dans une école secondaire spécialisée. Le point de vue des familles a été illustré par l'intervention de l'ASBL Inclusion et le témoignage de deux parents. Facere, centre de jour et d'hébergement pour personnes ayant une infirmité motrice cérébrale et Les Vraies Richesses, centre de jour pour personnes présentant une déficience intellectuelle, ont présenté leur projet « Vie affective et sexuelle en institution », en revenant sur la genèse et l'évolution de chacun d'entre eux. Enfin, le service d'accompagnement Le Bataclan, qui organise le Bal annuel Rouge Amour, et une personne en situation de handicap qui y participe ont témoigné de l'importance de ces lieux de rencontres en dehors des institutions.

APRES-MIDI D'ECHANGE ET DE DECOUVERTE DE PRATIQUES

8 juin 2017 – Bruxelles



Ateliers d'éducation à la vie affective et sexuelle, formations des équipes, collaborations, rédaction de charte et de projets institutionnels, créations d'outils d'animation et de cellules VAS... Les expériences se multiplient et s'accumulent, pourtant, nous sommes peu nombreux à les connaître et à pouvoir nous en inspirer.

Partant de ce constat, la FLCPF a organisé une rencontre sous forme

de speed-meeting afin de permettre aux professionnels de découvrir les pratiques et les initiatives existantes, de valoriser les uns, d'inspirer les autres et d'encourager les synergies entre acteurs bruxellois.

Cette rencontre a permis à neuf « porteurs d'expérience », sélection à la suite d'un appel à candidature, de présenter un projet, un outil ou initiative spécifique à des groupes successifs de +/- huit personnes.

Sur les septante participants, 63% étaient issus du secteur du handicap, 15% du secteur de la promotion de la santé (PMS, PSE, CLPS), 10% du secteur du planning familial, 6% de l'enseignement secondaire spécialisé. Les 6% restants étaient des fonctionnaires de la Cocof et des membres du personnel de l'enseignement primaire spécialisé.



ACTIVITES – EDUCATION PERMANENTE

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET VAS EN INSTITUTION

Janvier à décembre 2017 – Bruxelles et Wallonie

En 2015, nous avons décidé de privilégier les projets qui favorisent une approche globale. En 2016, nous avons poursuivi les projets entamés les années précédentes et répondu à deux nouvelles demandes. Parallèlement à ce travail et sur la base des expériences passées, nous avons cherché à formaliser notre démarche. Nous proposons désormais aux centres de jour et d'hébergement, un accompagnement de trois ans maximum pour mettre en place un projet « vie affective et sexuelle » (VAS) et l'intégrer dans leur projet institutionnel.

Inspirée des cellules EVRAS scolaires, notre action privilégie la recherche de solutions concertées et la mobilisation des ressources internes et externes. Cela se traduit par la mise en place de formations, d'ateliers VAS co-animés par des membres de l'équipe et des professionnels extérieurs, de rencontres ou de groupés de travail qui incluent le plus grand nombre de personnes concernées (le personnel d'encadrement, la direction, les bénéficiaires, leur entourage familial et les centres de planning locaux).

En 2017, nous avons poursuivi quatre projets entamés les années précédentes et en avons initié un nouveau à Bruxelles. A la fin de l'année, nous avons rencontré cinq nouvelles institutions, trois à Bruxelles et deux en Wallonie, certaines comprenant plusieurs implantations ou départements.

A Bruxelles, le projet mené au Centre de traumatologie et de réadaptation d'Erasmus depuis 2014 a été renforcé et une convention de collaboration a été signée par la direction afin d'élargir l'action à l'ensemble des patients (blessés médullaires et cérébro-lésés) et des unités de soin. Le travail entamé en 2016 au centre de jour à Anderlecht s'est poursuivi et des membres de l'équipe sont venus présenter leur projet lors des deux événements publics.

Nous avons répondu à une nouvelle demande d'accompagnement de projet dans un centre de jour accueillant des personnes présentant une déficience intellectuelle. Ce centre est accolé à un futur centre d'hébergement qui ouvrira ces portes en 2018. La direction de ce futur centre a été associée aux premières réunions de travail et une collaboration avec la jeune équipe est prévue dès le début de l'année 2018.

En Wallonie, les projets engagés dans deux institutions wallonnes accueillant des personnes autistes ou souffrant de troubles autistiques associés ont bénéficié d'une formation. A la suite de quelques réunions, elles ont toutes deux souhaité suspendre les travaux jusqu'à la mi-2018.

Cette année, nous avons ainsi été présents dans cinq centres de jour et d'hébergement bruxellois et wallons. Nous avons également rencontré des membres de l'équipe de la Maison de soins psychiatriques d'Athus. L'éloignement géographique et l'absence de relais locaux, nous ont forcé à postposer le lancement du projet.

Il apparaît une fois de plus que les nouvelles demandes émanent toutes de personnes ayant participé à l'une ou l'autre de nos activités (formation, colloque, journée de réflexion, etc.). En 2018, nous serons en mesure de doubler notre offre d'accompagnement en institution grâce notamment à la formation de nouvelles personnes-ressources.



Centre d'appui



Au cours de l'année 2017, la FLCPF a continué ses actions de soutien aux centres de planning familial. Elles ont consisté à :

- apporter un soutien en matière de gestion ;
- réduire les coûts et améliorer la qualité des services ;
- apporter un soutien en GRH ;
- organiser des formations informatiques.

APPORTER UN SOUTIEN EN MATIÈRE DE GESTION

A la demande de certains centres de planning familial, la FLCPF a proposé différents services comme la comptabilité, la gestion administrative et financière, l'informatique, la GRH ou tout autre domaine pour lequel elle pouvait apporter son expertise. Ainsi :

- 14 centres ont sollicité une aide en informatique ;
- 4 centres ont sollicité une aide ponctuelle en comptabilité ;
- 1 centre a sollicité une aide permanente en comptabilité ;
- 2 centres ont sollicité une aide permanente en GRH ;
- 513 demandes ponctuelles ont été introduites en matière de GRH.

L'objectif est de s'adapter aux demandes des différents centres pour apporter un accompagnement sur mesure.

En outre, un centre a également sollicité une aide circonstanciée visant à confier sa gestion quotidienne à la Fédération. Celle-ci a répondu favorablement à sa demande, en a défini les contours et la durée.

REDUIRE LES COÛTS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES

Depuis quelques années la Fédération a multiplié ses actions en matière de centrales d'achats (prix compétitifs pour l'achat de moyens de contraception, pour les assurances, pour les dossiers médicaux ...).

Assurances AMF

Depuis 2016, La FLCPF propose un partenariat privilégié avec le courtier en assurances AMF, afin de diminuer les coûts des assurances souscrites par les différents centres. En 2017, 17 centres avaient rejoint le projet. L'économie financière s'élève en moyenne à 33%.

Téléphonie VOIP

Concernant la téléphonie, la FLCPF a souscrit un contrat chez OVH et passer à la VOIP (par internet). Trois centres de planning familial ont rejoint cette proposition. On peut estimer une diminution des coûts de l'ordre de 30%.



CENTRE D'APPUI

Centralisation et distribution de moyens de contraceptifs

En 2017, grâce aux subsides de la COCOF, la Fédération a acheté et distribué à 41 centres de planning familial près de 60 000 conditionnements de moyens de contraception.

Centralisation et distribution de dossiers médicaux

En 2017, 9.925 dossiers médicaux ont été achetés par les centres de planning familial.

Photocopieurs

Grâce au contrat de leasing de photocopieurs négocié par la FLCPF auprès de Konica Minolta, des économies conséquentes ont pu être réalisées sur les impressions. Deux centres ont rejoint cette centrale d'achats.

APPORTER UN SOUTIEN EN GRH

Fin 2017, la Fédération a travaillé sur une nouvelle formule de gestion des ressources humaines. En créant un partenariat entre la cellule de soutien et l'UCM. Cette nouvelle alliance a permis de proposer à un prix très compétitif, un service performant répondant parfaitement à la réalité de travail de notre secteur. Ce nouveau partenariat a été mis en place à partir du 1er janvier 2018.

En plus, des services proposés classiquement par notre secrétariat social, la cellule de soutien interviendra à tous les stades de la gestion des ressources humaines en collaboration avec le secrétariat social, afin d'apporter l'expertise du secteur. Les tâches suivantes seront réalisées par la cellule soutien :

- ✓ Faciliter la communication entre le secrétariat social et les centres ;
- ✓ Intervenir lors de mécontentement de façon bilatérale (aussi bien avec nos centres, qu'avec le secrétariat social) ;
- ✓ Harmoniser les pratiques en matière de gestion des ressources humaines ;
- ✓ Apporter les spécificités du secteur au secrétariat social pour optimiser leur travail ;
- ✓ Venir en renfort du secrétariat social lorsqu'il y a des demandes qui concernent les RH mais qui sortent du cadre du secrétariat social ;
- ✓ Permettre le démarrage des dossiers de façon plus efficiente en accord avec l'UCM.

Etre une cellule de formation

- ✓ Renforcer les compétences des personnes assurant la gestion du personnel de nos centres ;
- ✓ Organiser des réunions inter-coordonateurs afin de soulager ces derniers dans leur travail quotidien ;

Les garanties

- ✓ Garder la confidentialité des informations ;
- ✓ Etre un organe consultatif ;
- ✓ Un organe qui dépend de la Fédération mais qui travaillera de façon autonome.

A la fin de 2017, 20 centres avaient d'ores et déjà intégré ce projet.

FORMATIONS INFORMATIQUES

En 2017, des formations ont été proposées aux travailleurs de centres. Ces modules informatiques visaient à former les travailleurs à l'utilisation des applications Jade et Doris. 763 personnes différentes y ont participé. La formation la plus dispensée est celle concernant l'utilisation de Doris. Elle est suivie de près par la formation de Jade et de Jade e-santé.



Love Attitude

Love Attitude est un projet imaginé et élaboré à l'initiative des quatre fédérations de centres de planning familial. Il a pour mission de promouvoir le secteur des centres de planning familial auprès du grand public via un portail web unique en Belgique francophone ; ce portail vise à informer et sensibiliser les jeunes principalement sur les questions qui touchent à la vie relationnelle, affective, et sexuelle.



LE SITE WEB

La gestion du site web a consisté en :

- L'actualisation régulière des pages du site : actualités, etc.
- L'actualisation de la carte géographique qui localise tous les centres de planning familial
- Les réponses aux questions des internautes via le formulaire de contact
- Le soutien aux centres dans la gestion de leur page « Centre »
- La gestion de la page Love Attitude sur les réseaux sociaux

LA CYBER-ATTAQUE DE JUILLET 2017

Pendant deux mois, Love Attitude aura souffert. En effet, durant le mois de juillet 2017, la plateforme a été victime d'une cyber-attaque ayant fortement fragilisé le projet. La totalité du site a pu être récupérée et remise en ligne grâce à un nouveau CMS (Typo3), actuellement plus performant que le précédent.

PROMOTION ET COLLABORATIONS DU PROJET

- **Collaboration avec le SIPS** : depuis 2014, une collaboration est en place afin de répondre aux questions reçues sur le site web et aider la chargée de projet dans la rédaction de contenus.
- **Collaboration avec des étudiantes de l'IHECS** : dans le cadre de leur mémoire, quatre étudiantes de l'IHECS ont choisi de s'intéresser à la pornographie et à ses effets sur les jeunes. Elles ont créé des capsules vidéos humoristiques de façon à pouvoir parler pornographie aux jeunes de 12 à 14 ans. Le site permet également d'introduire une demande de contact (« Pose ta question »). L'objectif de ce projet, est de pouvoir perdurer au travers de la plateforme web Love Attitude.
- **Réseaux Facebook et Instagram** : des informations sur l'actualité de Love Attitude et sur d'autres sujets liés à la sexualité (contraception, IST, évènements, etc.) y sont publiées régulièrement sous forme interactive (vidéos, images, etc.) afin de rester suffisamment en phase avec les activités numériques des jeunes. Le groupe Facebook compte aujourd'hui 1.923 personnes tandis que le groupe Instagram débute doucement sur la toile.



LOVE ATTITUDE

- **Participation active le 1er décembre** – Plate-Forme Prévention Sida : comme chaque année, Love Attitude a fait acte de présence à la salle de sport Jim, près de la station métro Porte de Namur, afin de sensibiliser le public et distribuer des préservatifs.
- **Participation à la semaine Sida – PSE de Laeken et SIDA'SOS** : Love Attitude a été présent à la semaine Sida afin de sensibiliser les 4^{ème} et 5^{ème} secondaires aux différentes thématiques SIDA, IST, contraception, planning, etc. et ce, grâce à des stands dynamiques.

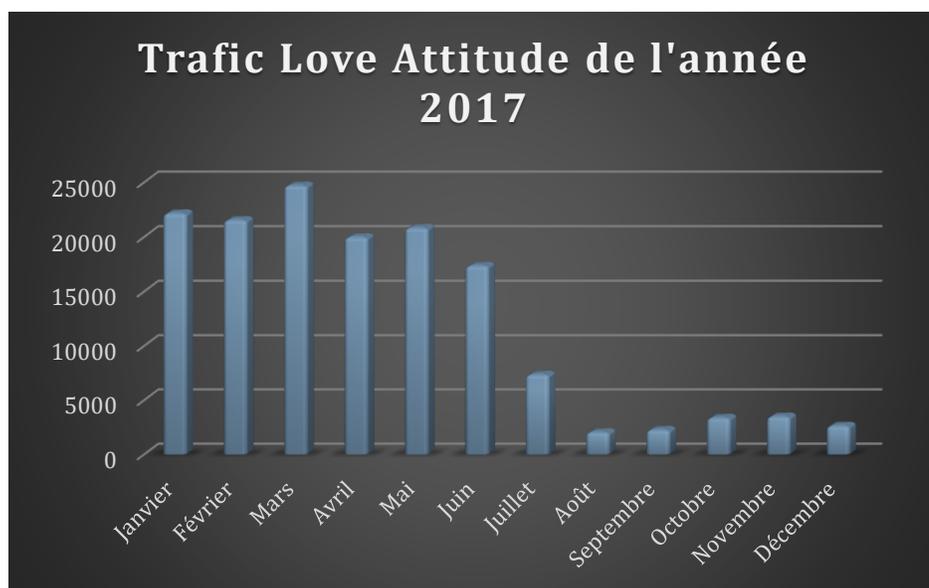


LES STATISTIQUES :

L'audience du site reflète le nombre de visites sur celui-ci. En 2017, une chute très importante de l'audience de Love Attitude s'est produite à partir du mois de juillet suite à la cyber-attaque.

La fréquentation des pages du site reflète ce qui intéresse le plus les internautes. En moyenne, les visiteurs ont consulté 2,5 pages par visite en 2017.

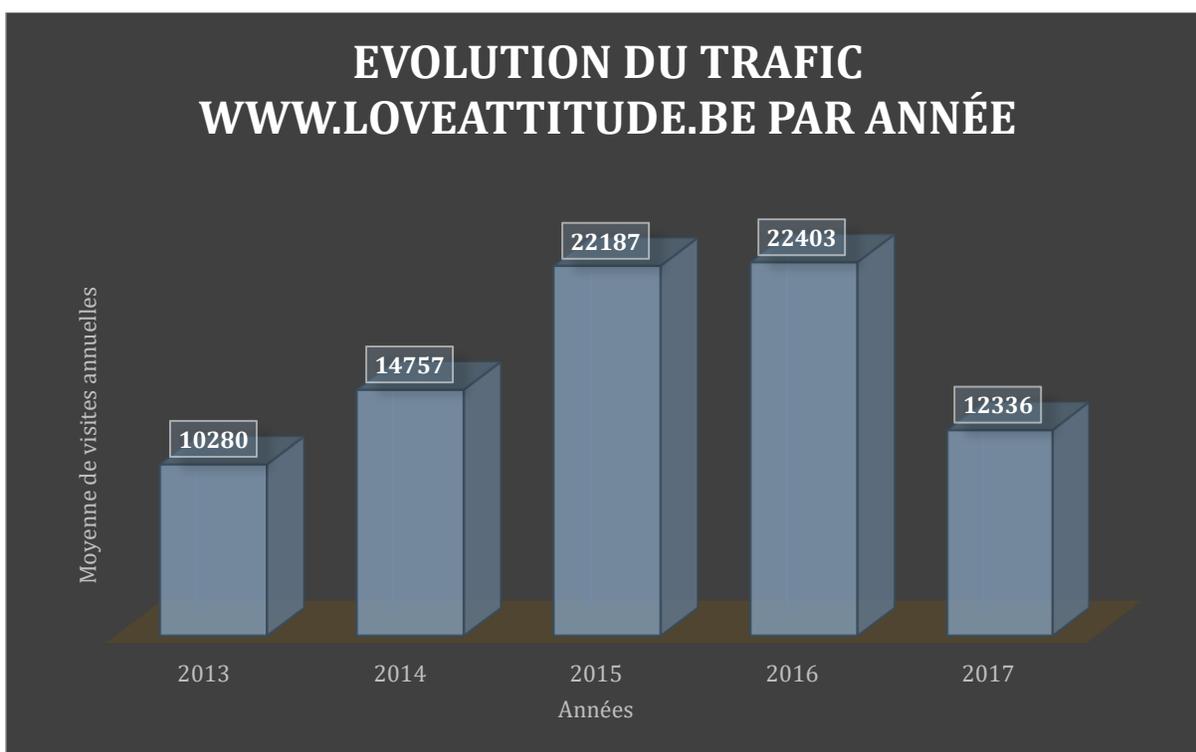
En dehors de la page d'accueil, la page de recherche des centres constitue la part la plus importante des pages consultées. Un objectif central du site est donc satisfait : répondre au



LOVE ATTITUDE

besoin de disposer d'une plate-forme d'information sur tous les CPF, toutes fédérations confondues. Le site permet de trouver les coordonnées d'un centre de planning sur une carte géographique et de présenter l'offre de service de chaque centre (y compris l'information sur les coûts des prestations).

Ensuite, les pages informatives sont les plus visitées (les dossiers), notamment celles qui concernent l'IVG, le placement d'une digue dentaire, la grossesse et les tarifs. Le site www.loveattitude.be propose donc des contenus qui répondent aux préoccupations des jeunes.



Démarche d'évaluation qualitative - DEQ

ACTIVITES TEMOIGNANT D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEQ AU SEIN DU SERVICE

Objectif 1 : identification et définition de l'opérationnalisation du projet politique de la Maison des fédérations

Même si le projet politique commun des fédérations de l'ambulatoire bruxellois ne s'inscrit plus – pour le moment – dans le projet de la Maison des Fédérations, les différents acteurs ont néanmoins défini et commencé à développer un projet politique qui prend diverses formes : développement en cours d'une plateforme informatique commune sur base de la plateforme existante Doris, à l'origine développée pour le secteur du planning familial ; projet de développement, en partenariat avec la COCOF, d'un programme de recueil de données commun sur base du programme-métier Jade, à l'origine développé pour le secteur du planning familial. Les secteurs des services sociaux, des maisons médicales et des institutions pour toxicomanes ont adopté ou sont en train d'adapter le programme Jade. Plusieurs fédérations de l'ambulatoire ont décidé de s'associer au sein d'une nouvelle ASBL qui a pour objectif de mutualiser certains services (informatique, comptabilité, centrale d'achat, utilisation de services (nettoyage, maintenance de locaux,), ressources humaines, appui juridique, etc.). Plus largement, les objectifs principaux de cette ASBL sont d'améliorer l'offre de services du secteur non-marchand social-santé au profit des publics et de promouvoir des initiatives nouvelles dans les secteurs du social et de la santé. Le projet politique porté par les différentes fédérations de l'ambulatoire bruxellois est donc en marche. Son développement se poursuivra au cours des années 2018 et 2019.

Objectif 2 : définition d'un projet d'acquisition d'un bâtiment commun

Comme annoncé par le CBCS dans un e-mail du mois de décembre 2017, bien qu'en stand-by, un regroupement physique de certains partenaires n'est pas un projet totalement abandonné. Les partenaires n'ont pas souhaité que les difficultés rencontrées dans la définition du projet de bâtiment commun n'enterrent également le projet politique. Ceux-ci ont dès lors décidé de se concentrer presque exclusivement sur l'objectif 1 dans un premier temps, dans l'idée que celui-ci facilitera l'atteinte du second.

CONSTATS CONCERNANT LES EFFETS PRODUITS OU NON PAR LE PROJET DEQ SUR LES ACTIVITÉS ET/OU LA GESTION DU SERVICE

La mise en place de plusieurs projets dans le cadre de l'objectif 1 a fortement rapproché les différents acteurs de l'ambulatoire. Les collaborations sont plus évidentes, plus régulières, très enrichissantes et positivement tournées vers l'avenir du social-santé bruxellois. Tout cela est très dynamisant pour l'ensemble de l'équipe de la FLCPF.

ACTIONS ENTREPRISES PAR LE SERVICE EN TERMES D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION, DE FORMATION CONTINUE OU D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS DU SERVICE EN LIEN DIRECT AVEC LE PROJET DEQ

Tous les travailleurs de la FLCPF ont été tenus informés de ces projets au travers de réunions d'équipe.

COORDONNEES DE LA PERSONNE DE CONTACT

Gaëtan DE LAEVER (directeur), 02/505 60 67, gdelaever@planningfamilial.net





FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Siège bruxellois : Rue de la Tulipe 34 – 1050 Bruxelles

Siège wallon : Rue Eugène Hambursin 3 – 5000 Namur

Tél. +32 2 502 82 03 – Fax +32 2 503 30 93 – e-mail flcpf@planningfamilial.net

N° d'entreprise BE0 431 746 109 - IBAN: BE24 0013 23 87 9238 - BIC : GEBABEBB
